This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE BEQUEST OF

THOMAS WREN WARD

Treasurer of Harvard College
1830–1842

ed. 1/12. 115

LES FREDAINES DU DIABLE.

LES FREDAINES DU DIABLE,

OU

RECUEIL

DE MORCEAUX ÉPARS,

Pour servir à l'histoire du Diable et de ses suppôts; tirés d'Auteurs dignes de foi, par feu M. SANDRAS, *Avocat en Parlement;*

Mis en nouveau style et publiés par
J. Fr. N. D. L. R.
(J. Fr. née de la Rochelle.)

A PARIS,

CHEZ MERLIN, LIBRAIRE,
rue du Hurepoix, nº. 13.

1797, AN V.

24244.200

HARVARD COLLEGE
MAY 25 1922
LIBRARY
Ward fund

AVERTISSEMENT
AU LECTEUR.

MONSIEUR SANDRAS étoit un franc Picard qui, jouissant de quelque bien, et de la Métairie de Boitron, non loin de Paris, s'étoit retiré dans cette ville, pour y contenter plus facilement son goût pour les livres. Quand ce goût est porté à l'excès, il devient aisé de manger son fonds avec son revenu. Ce n'étoit pas là sa manière de calculer; et il avoit raison: car avec de la fortune, de l'économie et de la patience, on

peut vivre agréablement et se procurer une bibliothèque abondante et curieuse. M. Sandras étoit né vers le commencement de notre siècle, et dans le temps où l'on pouvoit exécuter tout cela. Alors on se laissoit aller par habitude aux événemens sans les craindre ; les livres se trouvoient chez les Libraires en abondance et à bas prix : il ne falloit que s'y connoître ; et M. Sandras, qui avoit eu tout le temps de s'instruire à son aise et à ses dépens, les connoissoit fort bien. Il avoit même le tact fin dans ses goûts, quoiqu'ils fussent singuliers. Il ne recherchoit, dans chaque genre, que

les livres classiques et ceux que l'on trouve peu souvent : mais il falloit que ces derniers eussent encore un certain mérite par leur originalité. Après avoir bouquiné ou butiné dans les ventes et chez les Libraires pendant cinquante ans, il étoit parvenu à rassembler plus de dix mille volumes vraiment bons ou curieux, dont la collection devenoit agréable et importante. L'Abbé Sepher, M. Jamet et M. Sandras ont été dans leur temps les meilleurs furets des bibliothèques de Paris, ou des environs ; aussi depuis Simon Goulart, Balesdens et Naudé jusqu'à nos jours, il s'est formé peu

de bibliothèques aussi abondamment fournies de singularités littéraires que les leurs. Le public n'en a pas pu juger complétement ; car la bibliothèque de M. Jamet a été divisée et subdivisée. Je n'en ai vu qu'un fragment que j'ai vendu sans catalogue, parce que le propriétaire n'en voulut point faire ; mais j'ai pu connoître la pièce par l'échantillon, et les amateurs se souviennent encore combien les notes dont M. Jamet barbouilla tous ses livres, sont piquantes et originales : il avoit coupé des feuillets dans un grand nombre, pour simplifier sa collection, disoit-il, et en avoit

formé un recueil qu'il appeloit *Stromata*, auquel il renvoie souvent dans ses notes, mais que je n'ai point vu. Ce doit être un recueil fort singulier. M. Anisson, dernier Directeur de l'Imprimerie ci-devant Royale, a eu beaucoup de livres de M. Jamet; tous sont à présent dispersés comme les feuilles de la Sibylle, et on ne les connoîtroit pas, s'il n'avoit mis son nom à ceux qu'il avoit lus. Le catalogue de la bibliothèque de l'Abbé Sepher a au moins été fait en 1786, et pourroit donner une idée de cette collection de livres singuliers, s'il avoit été mieux rédigé; mais je

n'ai aucun droit de faire des reproches à cet égard à mon confrère, puisque celui de M. Sandras, que je fis en 1773, pour M. Gogué, mon beau-père, n'est qu'un extrait informe de cette bibliothèque, dont je ne connoissois pas tout le mérite; car j'étois fort jeune alors, et très-novice en bibliographie. Mais je possède le catalogue manuscrit de cette bibliothèque en quatre volumes petit in-4°., avec une table formant un cinquième volume, le tout écrit de la main de M. Sandras; et c'est par ce moyen que j'ai su combien il avoit été fin connoisseur. Il m'est aussi

tombé dans les mains beaucoup de ses notes et papiers relatifs aux Ouvrages qu'il avoit possédés. Il y a long-temps que je choisis et mis à part quelques-unes de ces notes qui me parurent les meilleures ; mais les occupations sans cesse renaissantes de mon commerce, et des travaux plus particuliers que j'entrepris, m'empêchèrent pendant long-temps de m'en occuper. La Révolution françoise m'ayant fait penser à la retraite, je les reprends à la campagne où je vis ; et j'espère en offrir quelque jour les plus importantes au public, sous le titre de *Sandrasiana*. Je voulois le

commencer par les Historiettes que voici ; mais elles sont d'un genre si différent, que j'ai cru devoir les publier à part. Dans sa jeunesse, M. Sandras avoit vu la société ; il s'étoit occupé à choisir et acheter ses livres et à y fureter : mais avec l'âge on s'habitue à vivre seul. C'est alors que M. Sandras se plaisant parmi ses livres, avoit beaucoup lu, beaucoup noté, beaucoup écrit pour s'amuser, sans soin et sans autre but que celui de passer son temps. Le recueil que j'offre au public, est le seul cahier de sa main qui m'ait paru avoir quelque ensemble. Il avoit été copié de diffé-

rens Auteurs latins ou françois, et même italiens : certains morceaux étoient traduits ; les autres se trouvoient dans leur langue primitive, ou dans leur style gothique : cela formoit une bigarrure insoutenable. J'ai essayé de lui donner quelque uniformité et plus d'agrément ; car plusieurs de ces Historiettes, de la manière dont elles étoient présentées, n'eussent pas été lisibles. J'ai supprimé les plus ridicules, et brodé les autres, tantôt avec beaucoup de liberté, et tantôt avec ménagement ; mais toujours en conservant le fond de l'aventure qui m'étoit offerte. Trop d'Histoires

du même genre auroient été fastidieuses ; le nombre de celles que je publie, est trop petit pour ennuyer. Ce n'est qu'un très-mince échantillon de celles que ce genre pourroit fournir, s'il fixoit un instant les yeux du public. Si j'avois sous la main la bibliothèque même de M. Sandras, j'en pourrois tirer beaucoup d'autres fragmens pour ajouter à ceux-ci ; car il possédoit une collection superbe de livres de magie, plus complette que celle de M. Oufle, et mieux choisie que le catalogue de livres du même genre donné par l'Abbé Lenglet du Fresnoy, à la suite de son *Recueil de Dis-*

sertations sur les Apparitions (*). Mais la bibliothèque de M. San-

(*) Imprimé à Paris chez *Jean-Noel Leloup* en 1751, 2 *vol. in*-12. divisés en quatre parties. Ce recueil offre beaucoup d'événemens et d'histoires du même genre qu'il y raconte sérieusement, et que l'on pourroit rendre amusantes. Le catalogue donné par l'Abbé Lenglet à la fin du 2e vol. de cet Ouvrage, est rempli de répétitions et de bévues qu'il seroit trop long de relever. M. Ouſle est un original sous le nom duquel, vrai ou supposé, l'Abbé Bordelon, auteur presque aussi verbeux que l'Abbé de Marolles, a broché un roman qui pourroit être beaucoup plus amusant, mais qui se lit encore, parce que le titre en est fort piquant. C'est l'*Histoire des imaginations extravagantes de M. Ouſle, causées par la lecture des livres qui traitent de la magie, du grimoire, des démoniaques, sorciers, loups-garoux, incubes, succubes, sabbat, fées, ogres, esprits-follets*, &c. *Paris*, 1710, 2 *vol. in*-12. réimprimés sous le nom d'*Amsterdam*, dans la même année, et en 1754. Beaucoup de bons livres n'ont pas

dras étant dispersée, et vivant dans une petite ville où il n'y a point de livres, je ne puis rien promettre à cet égard ; d'ailleurs les Auteurs de la Capitale me devanceroient facilement, si je voulois lutter contre eux. C'est pourquoi je leur laisse le champ libre ; ils auront plus d'histoires agréables à raconter, sans sortir de Paris, où le Diable fait ou

---

eu tant d'éditions. On y trouve le catalogue de la bibliothèque qui a fait naître toutes les folies de M. Oufle ; mais ce catalogue est fort imparfait. M. Sandras avoit intitulé sa collection de livres de magie : *La Bibliothèque de M. Oufle, revue, corrigée et considérablement augmentée.* Il y a un article assez curieux sur l'Abbé Bordelon, dans le *Dictionnaire historique, d'une Société de Gens de Lettres*, 1789, *in*-8°. 9 vol.

fait faire tant de fredaines tous les ans, tourne tant de têtes, et dérange tant de cervelles humaines. Le démon seul de la coquetterie fourniroit des *in-folio*. On peut juger d'après cela, combien les démons de l'avarice et de l'agiotage, ceux de la chicane et de la guerre, de la gourmandise, de la paresse et de l'ambition, pourroient produire d'aventures gaies ou tristes, plaisantes ou fâcheuses. Il y a, dans cette Ville célèbre, des démons de toutes les espèces, des jeunes et des vieux, des grands et des petits, des noirs, des blonds, des gris; les uns portant perruque avec beaucoup de cheveux; les

autres manquant de cheveux, et ne voulant pas prendre de perruques ; enfin les plus vilains, comme les plus jolis démons de l'Univers. Si je savois toutes les fredaines de ces démons-là, j'aurois beaucoup trop à dire, et ma plume n'y suffiroit pas. Je me borne donc à parler des démons de l'ancien temps ; car je les crains beaucoup moins que ceux de celui-ci ; et je m'arrête, afin qu'on ne dise pas que l'historien des Fredaines du Diable est lui-même possédé du démon de la satire.

LES FREDAINES DU DIABLE.

LA GRANDE DIABLERIE DE LOUVIERS,

Abrégée du 42e Chapitre de l'Histoire du Comté d'Evreux, par l'Abbé Le Brasseur. Paris, Barrois, 1722, in-4°.

En 1662, la veuve d'un Procureur de la Chambre des Comptes de Rouen, dont le mari avoit été pendu, ne pouvant rester dans le monde après une telle affaire, fonda à Louviers une Communauté où elle se retira avec quelques pauvres filles qui voulurent bien s'y renfermer avec elle. Cette maison étoit sous

l'institut de Saint François, et le nom de Sainte Elisabeth. Après la mort de la fondatrice, une Mère Louise, fille d'un Berger, lui succéda en qualité de Supérieure. Ce fut sous son administration que ces Religieuses donnèrent pendant quatre ans le spectacle scandaleux dont il a été tant parlé sous le nom de la *Possession de Louviers*. La bonne Mère Louise vivoit avec le Chapelain de ce Couvent, comme une femme vit avec un mari qu'elle aime tendrement. Cette sainte union dura jusqu'à la mort du Chapelain, qui indiqua pour son successeur un Curé de Louviers ou des environs. Celui-ci, d'après les arrangemens de son prédécesseur, mit pour Tourière une fille de confiance, avec qui l'on dit qu'il avoit eu dans le monde des liaisons intimes qui se continuèrent dans ce Couvent; elles s'étendirent même à plusieurs de

ses compagnes, par l'effet de la tendre complaisance du Pasteur pour ses ouailles. On peut juger des horreurs qui se commettoient dans cette maison ; elles préparèrent à celles qui furent commises par ces filles durant leur prétendue possession, dont l'histoire est consignée dans plusieurs livres (*). Il n'y a

(*) 1°. Dans un qui a pour titre : *Récit véritable de ce qui s'est fait et passé aux exorcismes de plusieurs Religieuses de la Ville de Louviers. Paris*, 1643, *in*-8°., que l'on attribue au nommé LE GAUFFRE, réimprimé en 1647. — 2°. Examen de la possession des Religieuses de Louviers (par M. Levilin, Médecin). *Paris*, 1643, *in*-4°. — 3°. La Défense de la vérité, touchant la possession des Religieuses de Louviers, par Jean Le Breton. *Evreux*, 1643, *in*-4°. — 4°. Réponse à l'Examen de la possession des Religieuses de Louviers, à M. Levilin. *ibid.* 1643, *in*-4°. — 5°. Apologie pour l'Auteur de l'Examen de la possession des Religieuses de Louviers, à MM. Lempérière et Magnart, Mé-

pas à s'étonner de certaines postures lubriques que l'on dit qu'elles pre-

---

decins à Rouen. *Paris*, 1643, *in*-4°. — 6°. Traité des marques des possédées, et la preuve de la véritable possession des Religieuses de Louviers, par P. M. (Magnart) Esc. D. en M. *Rouen*, *Osmont*, 1644, *in*-4°. — 7°. Récit véritable de ce qui s'est fait et passé à Louviers, touchant les Religieuses possédées, qui depuis ont été amenées au Parlement de Rouen, pour faire leur procès extraordinaire, avec les découvertes des maléfices et charmes des Religieuses; extrait d'une lettre écrite de Louviers à un Évêque; ensemble l'Arrêt du Parlement de Rouen contre Mathurin Le Picart, Curé du Mesnil-Jourdain, et Thomas Boulé son Vicaire, brûlés vifs au marché de Rouen, le 21 Août 1647. — 8°. Histoire de Magdeleine Bavent, Religieuse de S. Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire, où elle déclare les abominations, impiétés et sacrilèges qu'elle a pratiqués et vu pratiquer tant dans ledit Monastère qu'au sabbat, et les personnes qu'elle y a remarquées, avec l'Arrest donné contre Mathurin Le Picart, Thomas Boulé, et ladite Bavent. *Paris*, *Le*

noient alors ; des paroles obscènes et des abominations qui sortoient de leur bouche, contre ce que la Religion a de plus respectable, puisqu'elles avoient le Diable dans une certaine partie du corps dont il est extrêmement difficile de le chasser. Mais on auroit lieu d'être surpris

---

Gentil, 1652, *in*-4°. — 9°. La Piété affligée, *ou* Discours historique et théologique de la possession des Religieuses dites de Sainte-Elisabeth de Louviers, par le R. P. Esprit de Bosroger, Provincial des Capucins de Normandie. *Rouen*, 1652, *in*-4°., ou *Amsterdam*, 1700, *in*-8. Telles sont les pièces que possédoit M. Sandras sur cette affaire ; et il n'avoit pas tout : car, au catalogue Falconnet, n°. 3000, il est parlé d'un *Procès-verbal du Pénitencier d'Evreux*, et d'une *Seconde Réponse à l'Examen de Levilin* ; en outre, au n°. 3001, on trouve encore cet autre Ouvrage : *Discours théologique sur l'histoire de Magdelaine Bavent, Religieuse hospitalière de Louviers, par Fr. Humier. Nyort*, 1659, *in* 8°. : et il y a peut-être encore d'autres écrits sur cette possession fameuse.

des différentes actions extraordinaires qu'on leur attribuoit, et qui ne sont pas de celles que permettent l'usage et l'habitude, comme de marcher sur les eaux sans y enfoncer ; d'arrêter le carrosse à six chevaux de l'Évêque d'Evreux, François Pericard, au-devant duquel on dit qu'elles alloient sur le chemin, en courant plus vîte que le vent. On sent bien que le Diable leur donnoit encore cette agilité et cette force contre leur Évêque, qui vouloit leur faire un mauvais parti ; et qu'elles ne devoient qu'à des conseils perfides le droit de courir les champs, tandis que leur règle les astreignoit à la vie sédentaire. Néanmoins il arrive rarement que des Religieuses soient possédées du Diable sans l'entremise de quelque Prêtre. Le Chapelain, qui étoit mort au service de la maison, avoit été enterré devant la grille par où les

Religieuses

Religieuses entendent la Messe ; ce fut lui qu'on accusa d'être l'auteur de la possession, quoiqu'après sa mort il ne possédât plus rien. Le sage Prélat ordonna donc que le cadavre du Prêtre sorcier seroit exhumé et jeté dans une marnière ; ce qui lui valut un procès de la part des parens de l'accusé. Ensuite il fut jugé par le Parlement de Rouen que le Prêtre Boulay, exhumé, et Le Picard son successeur, seroient pendus et brûlés comme sorciers, et qu'autant en seroit fait à la Tourière leur complice : ce qui fut exécuté. Quant à la Mère Louise, comme elle étoit d'une grande piété, et qu'elle avoit eu le bon esprit de prédire à la Reine Régente certains événemens qui furent accomplis, elle mérita sa protection, et il fut sursis à son jugement ; mais elle mourut dans la prison. L'Évêque, que cette affaire

avoit aussi chagriné, en mourut le 22 Juillet 1646 ; de manière que tous ceux qui y eurent part, passèrent de ce monde-ci dans l'autre : ce qui forme une multiplicité de catastrophes capables de terminer, comme il faut, un Drame sacré d'un genre tout nouveau, qui cependant ne seroit pas fort édifiant.

LE GOBELIN DE LUSARCHE,

Tiré du 77e Chapitre du 3e Livre du Choix de plusieurs Histoires et autres choses mémorables, tant anciennes que modernes, appariées ensemble, pour la plupart non encore divulguées (par Adrian, Seigneur de Bouflers). Paris, Pierre Mettayer, 1608, *in*-8°. (*)

Sous le règne de Louis XII vivoit un Gentilhomme Breton, nommé Chantepie, brave comme les gens de son pays. Dans sa jeunesse il

(*) Cet Auteur étoit de l'ancienne famille de Bouflers, en Picardie. Il vécut sous Henri III et Henri IV, et fut nommé, en 1582, grand Bailli de Beauvais. Quoiqu'attaché à l'état militaire, il n'aima pas moins les Lettres. Outre l'Ouvrage ci dessus, il a fait encore cet autre

parcouroit la France ; et comme il alloit d'Amiens à Paris, il voulut s'arrêter au bourg de Lusarche pour y coucher ; mais les auberges étoient si pleines ce jour-là, que nulle part il ne trouvoit à se loger. Enfin il s'arrêta à une maison qui avoit pour enseigne l'Échiquier, et pria l'hôte de lui donner le couvert pour cette nuit. Celui-ci refusant comme les autres, lui dit qu'il ne pouvoit lui donner d'asile, à moins qu'il ne voulût coucher dans une petite chambre qui étoit abandonnée depuis quelque temps, parce que le Diable s'en étoit emparé. Un Breton n'a peur de rien ; et quand il n'auroit pas été brave, lorsqu'on a Saint Patrice pour protecteur, on peut coucher par-tout. Chantepie répon-

---

ci-après : *Traité sur les Œuvres admirables de Dieu le Créateur. Beauvais, chez Valet, 1621, in-8°. de 1280 pages.* Le 28 Octobre de l'année 1622, il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans.

dit donc qu'il acceptoit la chambre, et qu'un *Diable seroit bien cornu s'il l'empêchoit de dormir.* Il y monta, et s'y fit servir son souper qu'il mangea de bon cœur. Ensuite ayant fait mettre deux grosses chandelles allumées sur la table et deux autres sur le buffet, il commanda à son valet de ne point desseller les chevaux et de se trouver près d'eux pour les brider aussi-tôt qu'il en auroit besoin. Ces ordres donnés, notre voyageur se jeta sur son lit, vêtu, botté et éperonné, avec son épée dans ses mains, et se mit à reposer. A peine il commençoit à sommeiller, qu'il entendit quelque bruit dans la chambre. Alors ouvrant les yeux, il apperçut en effet des Lutins et des Diables qui firent un vacarme effroyable, renversèrent la table et les treteaux, en poussant des hurlemens et des cris à faire trembler un Breton, s'il pou-

voit avoir peur. Chantepie, loin de les craindre, se leva tout aussi-tôt de son lit, et chargeant Messieurs les Diables à grands coups d'épée, leur fit sentir la différence qui se trouve entre un brave et un poltron. Les Diables se défendirent avec des crocs dont ils s'étoient munis; mais le voyageur les frappoit si vigoureusement, qu'il étendit l'un sur le plancher, et fit fuir tous les autres. Quand il se vit débarrassé de ces Diables-là, le cavalier, après avoir repris haleine et remis son épée dans le fourreau, voulut partir. Il descendit donc, et se faisant donner ses chevaux, il dit à l'hôtesse, après l'avoir payée : *Madame, ne craignez plus de loger les voyageurs dans la chambre que fréquentent les Démons; je les ai si bien charmés qu'ils n'auront garde d'y revenir.* Quand le jour fut venu, l'hôtesse voulut en effet visiter la chambre, et le premier

objet qui s'offrit à ses yeux fut un homme mort déguisé en Diable, mais noyé dans son sang. Effrayée de cet horrible spectacle, la femme courut à son mari, qui, non moins étonné, crut devoir appeler des gens de justice. Ceux-ci firent dépouiller le défunt de son habit de Satan, et il se trouva que c'étoit le fils même de l'Aubergiste qui jouoit ce rôle avec quelques valets, afin de réserver cette chambre libre pour y jouir plus à son aise d'une servante de la maison dont il étoit amoureux, et y faire leurs orgies. Le père et la mère furent fort affligés d'avoir perdu leur enfant par une mort si déplorable; mais ils ne purent s'empêcher de reconnoître qu'il avoit été justement puni d'une action condamnable en elle-même, et qui pouvoit causer leur ruine, en décriant leur maison.

LE PRÊTRE MAL CHAPONNÉ,

Tiré en partie de Felix MALLEOLUS *ou* HEMMERLIN *de credulitate Daemonibus adhibenda* (*).

ON raconte qu'un Prêtre ayant été vivement inculpé dans une aventure galante avec une femme mariée, dans une grande Ville, effrayé

(*) Cet Ouvrage est imprimé dans les Opuscules du même Auteur, qui ont pour titre : *Felicis Hemmerlin, alias Malleoli, Opuscula variæ oblectationis. Basileæ*, 1497, *in-fol.* et réimprimé dans le *Malleus maleficarum*, édition de *Lyon*, 1584 ou 1596, en deux vol. in-8°.; mais on ne le trouve pas dans celle de 1669 en deux vol in-4°. L'Auteur étoit Chantre de l'Eglise Catholique à Zuric. On verra, par les trois anecdotes qu'il me fournit, qu'il avoit le mot pour rire dans les discussions théologiques.

des suites de cette affaire, avoit quitté sa paroisse et fuyoit à travers un bois, sans savoir où il alloit, lorsque le Diable vint à sa rencontre sous la forme d'un Hermite vénérable et d'une grande sagesse. Où allez-vous ainsi, lui dit-il avec bonté? J'ai connu, par une vision divine, que votre cœur étoit plein d'inquiétude et de tristesse . . . Surpris de la rencontre et du propos, le pauvre Prêtre avoua ingénument le cas fâcheux où il se trouvoit, et les mauvais tours que lui jouoit trop souvent l'aiguillon de la chair. Consolez-vous, mon cher ami, lui dit l'Hermite, et prenez confiance en moi. Dites-moi, croyez-vous pouvoir vivre paisiblement dans votre paroisse, si une fois vous étiez séparé de cet aiguillon maudit qui vous tourmente? — Ah! plût à Dieu que jamais je ne l'eusse connu, répondit naïvement le Prêtre;

mon bonheur n'en eût point été troublé. — Il y a remède à tout, dit l'Hermite d'un air patelin ; levez votre soutane, et je vais le mettre à la raison. Le Prêtre le crut et obéit. A peine l'Hermite avoit touché l'aiguillon, que celui-ci disparut ; ce qui combla le Prêtre d'une telle joie, que dans le transport de sa reconnoissance, il ne put s'empêcher de dire au saint homme par forme de remercîment, *Dieu vous le rende.* Aussi-tôt il revint dans la Ville, se croyant bien certain de confondre les accusateurs et d'en imposer aux méchans. On assure même qu'à son retour il sonna les cloches, et fit assembler les notables de sa paroisse, pour leur prouver sans réplique que tous les bruits que l'on avoit fait courir contre sa chasteté, étoient faux de toute fausseté. Déjà les notables avoient pris place dans l'œuvre ou dans leurs

bancs, les plus anciens avoient mis leurs lunettes, et le Prêtre crédule soulevoit, avec confiance, sa jaquette, lorsque l'aiguillon reparut plus ardent que jamais : ce qui fit comprendre aux Paroissiens qu'ils ne devoient pas lui envoyer leurs femmes à confesser, puisqu'il s'étoit laissé abuser par le Diable, et paroissoit lui-même un de ses suppôts les plus audacieux et les plus forcenés contre la vertu du beau sexe.

LE PRÊTRE ET L'AGONISANT,

Tiré du même Ouvrage.

UN riche habitant de Bologne se mouroit ; il avoit près de lui un Religieux qui l'exhortoit à la mort, et montroit à son ame le chemin du Paradis. Le moribond sembloit comprendre les discours du bon Père, auxquels il applaudissoit des yeux et des mains. Après ses exhortations, le Religieux dit au mourant, en présence du fils qui l'écoutoit : Vous donnerez dix livres aux Carmes ; à quoi le mourant répondoit : J'y consens, mon Révérend Père. Poursuivant l'énumération des aumônes qu'il prétendoit tirer de ce riche moribond, le Religieux continuoit : Plus, vous donnerez dix livres aux Jacobins, dix livres aux

Cordeliers, dix livres aux Capucins; et il en auroit fait donner autant à toutes les Maisons Religieuses qui sont en fort grand nombre dans cette Ville, car le moribond répondoit à chaque nouvelle demande : J'y consens, mon Révérend Père. Mais le fils, ennuyé de voir son héritage diminuer à chaque minute, et s'apercevant que son père devenoit pour autrui plus généreux que jamais il ne l'avoit été en sa faveur, s'avisa d'interrompre le Religieux, et de demander à son père s'il trouvoit bon qu'il fît sauter cet homme par les fenêtres, de peur de gâter les escaliers; ce à quoi le riche moribond ayant encore répondu : J'y consens, mon cher fils, celui-ci sentit bien que la tête de son père étoit perdue; c'est pourquoi, se retournant vers le Religieux, il lui dit très-fermement qu'il le feroit jeter dehors, s'il ne

se retiroit aussi-tôt. Celui-ci obéit, car il savoit bien qu'en pareil cas un fils est plus dur à confesser que le père.

LE MORIBOND ET LE CRUCIFIX,

Tiré du même Ouvrage.

Le trait qui précède, et celui-ci, prouveront à qui voudra les lire, qu'on ne peut pas toujours juger du bon ou du mauvais état des mourans par leurs dernières actions, ou par leurs dernières paroles.

On raconte qu'un jour on donnoit à un mourant le Crucifix, qu'il embrassoit et serroit dans ses bras de toutes ses forces ; il l'approchoit de sa bouche, et faisoit des gestes qui annonçoient de l'amour et une dévotion d'autant plus surprenante pour ceux qui le contemploient, que jusqu'alors il n'avoit annoncé par sa conduite, que de l'éloigne-

ment pour la religion. Il revint de cette maladie ; et ses amis lui rappelant sa ferveur pour le Crucifix, il leur répondit : De quoi me parlez-vous ? je m'en souviens, j'avois alors une soif ardente, je ne pouvois demander à boire, et je croyois qu'on me tendoit un flacon de bon vin ; j'en cherchois le bouchon, et j'eus bien du chagrin de n'avoir pu le trouver.

LE LIÈVRE QUI PARLE,

Tiré du Chapitre 68 du 2e Livre du Choix des Histoires de Boufflers déjà citées.

Le Seigneur de Moreuil, père de Joachime de Soissons, Dame de Créquy, étoit tellement passionné pour la chasse, que malgré la piété des habitans de sa Seigneurie, il leur causoit du scandale en consacrant à ce plaisir les Dimanches et les Fêtes, aussi bien que les jours ouvrables. Un Vendredi saint, tandis que ses vassaux étoient en prières dans l'Eglise, il couroit dans la plaine avec ses veneurs, un Lièvre dont la vîtesse, la ruse et les détours augmentoient son ardeur pour le réduire; mais celui-ci, vrai dé-

puté de Satan, se moquant des chiens, des veneurs et du maître, rendit vaine leur poursuite, et les mit si bien sur les dents, qu'au moment où il aperçut que le Seigneur de Moreuil étoit seul à ses trousses, il se retourna, et se tenant sur son postérieur, lui cria : *Eh bien, Seigneur de Moreuil, que t'en semble? N'ai-je pas bien couru pour un* COURTAUT (*)? Ce Seigneur, qui n'étoit ni le fils, ni le petit-fils de Balaam, quoique sa généalogie fût fort ancienne, n'étant pas accoutumé à entendre les bêtes parler, fut tellement effrayé de ce prodige, qu'il n'avoit pas assez de jambes pour retourner à son Château. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il voulut aller se mettre en prié-

(*) C'est le nom donné au Lièvre par Adrien de Boufflers.

res dans l'Eglise, où il fit vœu de ne plus employer les jours de Fêtes, ni les Dimanches, à des plaisirs aussi frivoles que celui de la chasse. Si les bêtes pouvoient nous avertir de nos sottises, on les verroit parler plus souvent.

LA LOURDE DE LOUDUN,

Tirée du Segraisiana. *Amst. 1722, in-12. p. 43.*

CÉRISANTE étoit de Saumur, fils d'un Médecin nommé Duncan, venu d'Ecosse et assez célébre de son temps (*). Ce fut lui qui dé-

(*) Il s'appeloit *Marc* DUNCAN, et demeuroit à Saumur, où il exerçoit la Médecine. Il y a fait imprimer : *Institutiones logicæ, v. Libris. Salmurii, apud Th. Portæum*, 1611, *in*-8. — *Ibid. per Lud. Guyonum*, 1628, *in*-8. L'affaire de Loudun mérita son attention comme Médecin, et il publia à ce sujet l'Ouvrage ci-après, qui trouva des contradicteurs : *Discours de la possession des Religieuses Ursulines de Loudun*, 1634, *in*-8. Cet Ouvrage ayant été attaqué dans le suivant : *Traité de la Mélancholie, sçavoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédées de Loudun, tiré des*

couvrit le premier la fourberie des Religieuses de Loudun. Il y étoit allé avec Mademoiselle de Comballet, depuis Madame d'Aiguillon,

---

réflexions de M..... sur le Discours de M. D.... La Flèche, Guyot, 1635, *in*-4, M. Duncan y répondit par celui-ci : *Apologie pour M. Duncan, dans laquelle les plus rares effets de la mélancholie et de l'imagination sont expliqués contre les réflexions du sieur de la M...re. La Flèche, Griveau, in*-4. *gros caractère.* Je crois qu'il a existé un autre Médecin du même nom, et qui pourroit être parent de celui dont il s'agit ici. Il est auteur d'un Ouvrage dont voici le titre abrégé : *Explication nouvelle et méchanique des actions animales, par M. Duncan. Paris, J. d'Houry*, 1678, *in*-8. Il ne faut pas le confondre avec un nommé *Duneau*, Médecin du même temps, et Auteur de quelques livres. Je trouve, dans le *Dictionn. de Bayle*, article CÉRISANTES, que Duncan mourut en 1640 : voyez la note A. Bayle parle aussi, à la fin de la note I sur ce même article, de l'Auteur de l'*Explication des actions animales.*

nièce fort aimée du Cardinal de Richelieu, et avec Mademoiselle de Rambouillet, qui épousa M. le Duc de Montausier. On fit voir à ces Dames célèbres une Religieuse que quatre hommes ne pouvoient lever de terre, parce qu'elle s'y asseyoit d'une telle manière, qu'en la prenant par le milieu du corps, quatre hommes en effet ne pouvoient réussir à la mettre debout. Cérisante lui seul la prit par la tête et la leva facilement; cela fit que Madame d'Aiguillon se détrompa, et contribua à détromper le premier Ministre de Louis XIII, qui s'étoit porté partie contre le Curé de Loudun, parce que celui-ci lui avoit fait de la peine au sujet d'un Prieuré qu'il avoit près de cette Ville.

LA MONTRE,

ou LE FAUX RELIQUAIRE,

Tiré du même Ouvrage, pag. 151.

Monsieur le Prince de Condé eut la curiosité de voir, en Bourgogne, un possédé dont on faisoit beaucoup de bruit. Il fit semblant de tirer de sa poche un objet que l'on eût pris pour un Reliquaire, et il lui mit la main fermée sur la tête. Le possédé fit aussi-tôt quelques extravagances; mais après quelques momens, le Prince retirant sa main, lui fit voir qu'il ne tenoit qu'une montre. Le possédé déconcerté, fit mine de vouloir se jeter sur le Prince; mais celui-ci lui montrant la canne qu'il tenoit dans sa main, lui dit : M. le Diable, si tu

me touches, je t'avertis que je rosserai bien ton étui. A ces mots, le possédé se contint, et ne battit personne ; ce qui prouve que quand on est Prince, on n'en impose pas seulement aux hommes. Cette prérogative est sûrement la cause de ce que tant de Nobles autrefois vouloient passer pour des Princes.

L'Abbé

L'ABBÉ BRIGALIER, PRESQUE SORCIER,

Tiré du même Ouvrage, pag. 46 et suivantes.

L'Abbé Brigalier, Aumônier de feu Mademoiselle, dépensa quarante mille écus pour devenir Magicien, et n'en put venir à bout; néanmoins il en acquit, pour ainsi dire, la réputation, par certains tours d'adresse qu'il dut à sa présence d'esprit. Étant à Compiegne avec la Cour, une Dame, qui avoit acheté une pièce d'étoffe rouge pour une verte qu'elle desiroit, s'adressa à lui afin qu'en sa qualité de Magicien, il la changeât en la couleur qui lui convenoit mieux. L'Abbé Brigalier, qui ne vouloit pas perdre sa répu-

tation, s'arrangea de manière à avoir un peu de temps, et remit en effet à cette Dame une pièce d'étoffe verte, en lui faisant accroire qu'il l'avoit changée par sa seule science magique; mais le fait est qu'il avoit été chez un Marchand pour l'acheter.

Mademoiselle de Montauban qui prenoit beaucoup de plaisir à tout ce que faisoit cet Abbé, en parloit au Comte des Chapelles, homme d'esprit, qui avoit peine à croire tout ce qu'elle en disoit. Il la pria donc de lui procurer le plaisir de voir exécuter quelques-uns de ces tours, pour le tirer de son incrédulité: ce qui ne fut pas difficile. Un jour qu'il étoit revenu chez Mademoiselle de Montauban, l'Abbé Brigalier entra presqu'aussi-tôt, et on lui apprit le desir qu'avoit le Comte des Chapelles de voir quelques-unes des merveilles de la science qu'il

possédoit ; mais loin de se rendre aux invitations qu'on lui faisoit, l'Abbé s'excusa, sur ce que l'Archevêque de Paris l'avoit menacé de l'interdire, s'il continuoit à faire les tours qu'on lui demandoit. Tandis que de part et d'autre on s'escrimoit en invitations et en excuses, Mademoiselle de Vermisson, jeune personne, belle et bien faite, entra toute éplorée. Mademoiselle de Montauban, feignant d'être surprise, (tout ceci n'étoit qu'un jeu) lui demanda la cause d'un si grand chagrin. Ah ! dit-elle avec peine et la voix presque étouffée par ses sanglots, car elle jouoit parfaitement son rôle, comment ne voulez-vous pas que je sois affligée ! mon petit oiseau vient de mourir. Eh ! répondit Mademoiselle de Montauban, il n'y a pas de quoi se tant désoler ; ne voilà-t-il pas M. l'Abbé qui le ressuscitera ? il a fait de plus grands

miracles, puisqu'il a changé un poulet en coq d'Inde. Non, non, je n'en ferai rien, disoit l'Abbé, comment est-il possible de ressusciter un oiseau qui est mort? En vain il s'en défendoit, car Mademoiselle de Montauban insistoit toujours. Il faut bien, disoit-elle, que vous ressuscitiez l'oiseau; vous ne voudriez pas laisser Mademoiselle de Vermisson, qui est de vos amies, dans l'affliction où vous la voyez. Enfin, vous le voulez, dit l'Abbé, il faudra vous contenter, dussé-je en perdre tous mes Bénéfices: et s'adressant à Mademoiselle de Vermisson, il lui demanda si elle avoit une *Urne*: non-seulement elle n'en avoit pas, mais elle paroissoit ignorer ce qui étoit l'objet de la demande de l'Abbé, qui le lui expliqua. Une urne, ajouta-t-il avec gravité, c'est un vase dans lequel les Anciens déposoient les cendres des personnes

ou des animaux qu'ils avoient le plus aimés : il faut bien rendre les derniers devoirs à ce petit oiseau dans les formes, avant que de le ressusciter. Comment faire, reprit Mademoiselle de Vermisson, nous n'avons point d'urne ? On y peut suppléer, dit l'Abbé, par un vase de faïence ou par une boîte de confitures. Oh ! pour celle-ci, on la trouvera, répliqua Mademoiselle de Vermisson ; et de fait, elles n'ont jamais été rares chez une Demoiselle, jeune, aimable et jolie. L'ayant apportée, le Comte des Chapelles l'examina, et se promit bien de reconnoître si on le trompoit, car il y avoit aperçu quelques taches d'encre. L'Abbé prit l'oiseau mort, et l'ayant déposé dans la boîte, il la ferma de son couvercle, ensuite il demanda un ruban noir *vierge*. Il fallut encore expliquer à cette jeune beauté, ce que c'étoit qu'un *ruban vierge* ;

car, sans doute, elle ignoroit que tout ce qui n'a point encore servi, de droit est *vierge*. L'Abbé le lui expliqua donc, et le ruban lui fut apporté; il en lia la boîte qu'il plaça dans un tour qui répondoit dans un Couvent de Religieuses avec lesquelles Mademoiselle de Montauban communiquoit par sa chambre. Il tenoit le ruban par un bout, et tourna l'ouverture du tour du côté des Religieuses, qui devinant à demi-mot, substituèrent adroitement dans la boîte un oiseau vivant à celui qui venoit de mourir, et renvoyèrent l'ouverture du tour du côté de la chambre de Mademoiselle de Montauban. Pendant ce temps, l'Abbé avoit marmotté quelques paroles, dont la vertu étoit à toute épreuve; et sachant leur effet assuré, il prit la boîte mystérieusement, en ôta le ruban, et l'ouvrit avec douceur. L'oiseau vivant, pressé de

sortir, fit bientôt paroître une patte, et Mesdemoiselles de Montauban et de Vermisson crièrent aussi-tôt *miracle*. Cependant il n'étoit pas complet; l'Abbé, d'un air sérieux, se fit apporter du sel, en frotta le bec de l'oiseau, qui se mit bientôt à crier, et fit voir par là qu'il étoit parfaitement ressuscité, puisqu'il avoit recouvré le mouvement et la voix. Ensuite il pria le Comte des Chapelles de lui garder le secret; mais le Comte, peu accoutumé à ces facéties de société, loin de garder le secret, encore plein de sa surprise, ne put s'empêcher de dire au souper du Roi, que l'Abbé Brigalier avoit ressuscité un oiseau, et qu'il l'avoit vu de ses propres yeux.

Nous avons dit, ou plutôt Mademoiselle de Montauban a dit que ce même Abbé Brigalier avoit changé un poulet en coq-d'Inde.

Voici comment la chose se fit. Quelqu'un soutenoit à l'Abbé Brigalier qu'il ne croyoit rien des miracles qu'on lui attribuoit. Celui-ci, qui étoit préparé, lui répondit : Vous seriez bien étonné si je faisois paroître un poulet au milieu de cette chambre ; et les railleries contre l'Abbé, loin de cesser à cette proposition, ne firent que se inultiplier dans la bouche de l'incrédule. Aussitôt l'Abbé secoua sa soutane, et le poulet qu'il y tenoit caché se mit à courir dans la chambre ; ce qui causa beaucoup d'éclats de rire, qui devinrent bien plus forts, quand on se fut aperçu que le faiseur d'épigrammes avoit peur et tira son épée pour se mettre en garde contre le poulet. Mais l'Abbé Brigalier prenant le parti de l'animal, apostropha le poltron, et lui dit sérieusement : Savez-vous bien, Monsieur, que ceci n'est point un jeu ; ce qui

fit faire des réflexions au personnage, et il rengaina sa flamberge. Le poulet, de son côté, avoit pris son parti, et se sauva dans le Couvent par un trou. Une Demoiselle qui étoit à sa fenêtre, s'avisa de s'écrier, en voyant passer le poulet : *Ah ! mon Dieu, voilà un poulet qui est grand comme un coq-d'Inde*; et cette facétie ayant été adoptée par la compagnie, qui étoit en train de rire, le bruit courut à la Cour que l'Abbé Brigalier avoit changé un poulet en coq-d'Inde. La Reine le crut, et dit quelques jours après à Mademoiselle : Savez-vous bien, ma cousine, que vous ne devriez pas garder l'Aumônier qui change des poulets en coq-d'Inde. Cette histoire avoit même fait tant d'impression sur l'esprit de Sa Majesté, que l'Abbé de Cambray, qui avoit succédé à l'Abbé Brigalier pour le quartier de son service d'Aumônier,

auprès de Mademoiselle, l'accompagnant chez la Reine quatre à cinq jours après, la Reine lui demanda si c'étoit l'Aumônier au coq-d'Inde; ce qui ne fit pas plaisir à l'Abbé; mais Mademoiselle sut bien répondre, et l'affaire en resta là.

Je puis citer encore une autre facétie de cet Abbé, qui eut des suites plus sérieuses. Il avoit donné jour, étant à Lyon, à une compagnie composée d'hommes et de femmes, pour leur faire voir le Diable, et il étoit lui-même fort en peine de savoir comment il s'acquitteroit de sa promesse, car l'heure du rendez-vous s'approchoit; mais ayant rencontré, dans les rues de Lyon, un Savoyard bien rembruni, il crut avoir trouvé ce dont il avoit besoin; et, moyennant un écu, il le détermina à venir avec lui. Quand il fut arrivé dans son appartement, l'Abbé acheva de lui teindre le visage avec du

noir de fumée ; ensuite ayant fait faire une niche derrière un tableau qui représentoit le Diable en peinture, il y fit monter le Savoyard, ajusté de manière à passer pour Satan lui-même : il lui ordonna de ne sortir de cette niche que lorsqu'il feroit un signal dont ils convinrent. La compagnie étant arrivée à l'heure indiquée, l'Abbé préluda par tout ce qui devoit amener l'instant de la scène ; et le signal étant bien donné, bien compris, le petit drôle poussa le cadre du tableau, sauta à terre, car il n'étoit pas fort élevé, courut au travers de la compagnie, et disparut à la faveur d'une tapisserie qui cachoit une porte par où il se sauva dans un endroit indiqué. Tous les spectateurs furent tellement effrayés, qu'ils se sauvèrent comme ils purent ; il y en eut même qui prirent la fenêtre pour la porte, et se cas-

sèrent les jambes ou les bras. L'Abbé Brigalier fit encore beaucoup d'autres tours aussi plaisans et moins dangereux, que je m'abstiendrai de raconter. Il est mort peu de temps après feu MADEMOISELLE, avec une réputation qu'il ne méritoit pas ; car celui qui possède une imagination plaisante, et le talent de jouer des gobelets en compagnie, n'est pas pour cela sorcier.

L'ENDIABLÉ FORCÉ D'ÊTRE DISCRET,

Tiré du Théâtre des Exemples, ou *Vergier et Jardin des ames désolées et égarées, par le Père Yves Magistri, Cordelier de l'Ave Maria.* Bourges, 1585, in-4. page 117, *où il dit avoir tiré cette Histoire de Césarius.*

Le Curé d'un Village d'Allemagne avoit eu quelques privautés avec la femme d'un homme d'armes. On l'avoit dit en confidence au mari, qui faisoit semblant de n'en rien croire, mais ne manquoit pas de guetter les moyens de découvrir la vérité. Il se souvint que dans un autre Village peu distant de sa demeure, il y avoit un *endiablé* ou

possédé qui avoit le talent de deviner les fautes de ceux qui l'alloient trouver. Le soldat s'imagina que s'il pouvoit adroitement y mener le Curé, celui-ci seroit bien sot et bien confus de s'entendre reprocher en face ses désordres et son inconduite. Il fit tant auprès du Curé, qu'il le détermina à le suivre dans cette visite, dont celui-ci ne savoit comment se dispenser, car il prévoyoit bien que le bavardage du possédé lui causeroit du désagrément. Il rêva donc aux moyens qu'il employeroit pour arrêter la langue de cet endiablé, et il le trouva; car si les Prêtres n'étoient pas aussi malins que le Diable, celui-ci leur joueroit souvent de mauvais tours. Lors donc qu'ils furent arrivés au Village, il s'écarta un peu, et trouva enfin un homme qu'il mena dans une étable sous quelque prétexte; et là, se jetant à ses genoux, il le pria

de l'entendre en confession pour un cas d'importance et de nécessité ; car il ne pouvoit trouver un Prêtre en ce moment. L'homme se prêtant à la circonstance, écouta son gros péché ; mais lorsque le Prêtre lui eut demandé sa pénitence, l'homme de bien lui dit de faire celle qu'il prescriroit lui-même en pareil cas ; et l'affaire étant ainsi arrangée, le Curé s'en alla plus librement voir ce démoniaque. Celui-ci causa long-temps sur les péchés du Prêtre, qui étoit un grand pécheur en tout genre, mais ne dit point celui où l'attendoit le soldat, qui en étoit tout étonné, et ne voulut pas lâcher prise sans en savoir quelque chose. Il revint donc sur le chapitre du Curé, et dit en plaisantant au Démoniaque, en montrant son homme ; *Mais de ce saint homme n'y a-t-il pas à dire encore quelque chose ?* RIEN, répondit

l'Endiablé : *nam in stabulo justificatus est.* Comme le soldat ne savoit pas le latin, il ne put deviner le sens de la réponse, et par ce moyen le Curé échappa à toutes les questions qui en pouvoient résulter. Ils s'en revinrent donc bons amis ; et le Curé n'eut rien de plus pressé que de se confesser véritablement à un bon Prêtre qui le tança rudement sur le péché de paillardise, dont l'histoire dit qu'*il s'amenda, quoique néanmoins, par habitude, le Pasteur eût revisité quelquefois son ouaille, épouse de l'homme d'armes, qui se doutoit bien de ce qui se passoit, et faisoit semblant de n'en rien voir :* car autrefois, dans un Village, on n'osoit pas se brouiller en même temps, avec sa femme et son Curé.

LE VACHER CONFIRMÉ,

Tiré du même Livre d'Yves Magistri, pag. 146.

L'Évêque Boniface entendant parler d'un Vacher, qui, malgré la perte de ses yeux, menoit paître toutes les vaches d'une métairie, savoit fort bien les conduire dans les plus gras pâturages, et connoissoit encore et la couleur de leur peau et le maître auquel elles appartenoient, s'imagina que cet homme n'avoit pas eu le Sacrement de Confirmation, et que le Diable lui souffloit tant de science. En conséquence il ne manqua pas de lui persuader de se laisser confirmer. Le bon Evêque avoit peut-être deviné juste, car *depuis ce temps*,

le Vacher cessa de connoître les choses outre nature. En fut-il plus heureux, c'est ce que l'histoire ne dit pas ; mais il est bien certain que cet homme cessa d'être utile à son maître, et ne fut plus en état de gagner sa vie : ce qui, selon moi, est un grand malheur, causé par la confirmation de l'Évêque Boniface.

LA BOURIQUE CHRÉTIENNE,

Tiré du Père Magistri, p. 148.

Tout le monde connoît l'âne de Balaam, mais on a peu entendu parler de la Bourique de Saint Régule, qui n'étoit pas moins extraordinaire. Ce Saint ayant chassé un Diable du corps d'un petit enfant, le malin esprit prit la forme d'une souris, et voulut entrer dans l'ânesse. Par malheur l'historien ne dit pas si ce fut par-devant ou par-derrière, et il faudra bien rester dans l'ignorance à cet égard ; car, un fait aussi singulier, n'est pas facile à deviner, d'autant que le Diable, quand il est pressé par le danger, ne prend pas trop garde à la porte qui lui sert de passage. Ce qui fut plus em-

barrassant pour lui dans cette circonstance, c'est que l'ânesse ayant coutume d'accompagner son maître dans les grandes expéditions, avoit un peu profité de sa science. Lors donc qu'elle se sentit approcher par le Diable, elle s'avisa de faire le Signe de la Croix en terre avec le pied droit; c'est pourquoi le Diable disparut, au grand étonnement des païens qui se trouvoient là, et dont plusieurs se convertirent aussi-tôt à la foi de Jésus-Christ.

L'INCUBE
DU PORT S. LANDRY, A PARIS,

Tiré du même Auteur, p. 159.

Le jour de Notre-Dame de Mars, qui étoit le 25 de ce mois de l'année 1578, vers six à sept heures du soir, un personnage bien mis et dans le costume d'un gentilhomme, aborda une jeune Chambrière qui se promenoit au Port S. Landry : il lui fit des propositions galantes, qu'elle repoussa avec indignation ; c'est pourquoi elle quitta la place pour rentrer au logis de ses maîtres, qui étoiént allés à Notre-Dame des Vertus. Néanmoins le Gentilhomme ne se lassa point de la suivre même dans le logis, où il renouvela ses instances. Il en vint jusqu'à lui

présenter de l'argent et des bracelets d'or qu'il vouloit lui faire accepter. Mais ce fut en vain, car elle avoit plus de vertu que n'en ont les Chambrières d'à-présent. Partez, retirez-vous, disoit-elle, et me laissez en paix; je n'ai besoin ni de vous ni de vos présens; et elle lui rejeta tout ce qu'il vouloit lui donner. Le Gentilhomme, affligé de ses refus, reprit ce qu'il offroit, lui jeta un écu, et s'enfuit aussitôt. La jeune fille le voyant parti, ramassa ce qu'il avoit laissé; mais à peine elle tenoit l'écu dans sa main, qu'il se fendit, et forma deux pièces de la même valeur. Interdite à cette vue, sa tête se perdit: elle fit un bruit, un carillon qui attira ses voisins. Ceux-ci la trouvèrent déshabillée, presque nue, et faisant tous ses efforts pour se jeter dans la rivière. Ces gens ne sachant que faire de la fille, ignorant quels re-

mèdes il falloit lui donner, allèrent trouver leur Curé, qui ne fut pas moins surpris d'un dérangement de tête si subit. Ils tinrent conseil entr'eux, et le résultat fut de la conduire dans l'église. Là, le bon Curé prit son *aspergès*, et son eau-bénite dont il l'inonda, récita maintes prières et oraisons; mais tout cela qui étoit bien capable d'opérer un miracle, au lieu de détruire le mal, ne fit qu'augmenter le tourment de la pauvre insensée. Elle tiroit la langue, et s'écrioit en faisant des gestes d'horreur : Otez-le, ôtez-le de là ce diable qui m'a voulu tromper : voyez comme il est laid, combien il est difforme : chassez-le, courez après, que je ne le voye plus. Mais elle voyoit le Diable toute seule, et les assistans ne voyoient pas celui qui lui troubloit la tête. Le Curé s'aperçut bien qu'elle avoit fortement le Diable au corps, et qu'elle voyoit ce

qui leur étoit invisible. Aussi-tôt il prit son Rituel, fit les cérémonies, récita les prières d'usage, et le Diable enfin décampa. La pauvre fille, délivrée, se promit bien de ne plus aller si tard prendre l'air sur le Port Saint-Landry, qui étoit dans ce temps-là beaucoup plus découvert qu'il ne l'est aujourd'hui.

LE DIABLE DE LA RUE DU FOUR,

Tiré du Voyage en l'autre monde, ou *Nouvelles Littéraires de celui-ci, par l'Abbé de la Porte*. Paris, 1762, in-12. *C'est une nouvelle édition de son Voyage au Séjour des Ombres*, imprimé en 1749.

UNE Marchande de graines, qui demeuroit à Paris dans la rue du Four, faubourg S. Germain, avoit fait courir le bruit dans son quartier qu'elle avoit vu le Diable dans sa boutique ; il n'en fallut pas davantage pour y attirer tout Paris, & sur-tout une quantité de jeunes filles, qui, dès l'âge de quinze à dix-huit ans, ont une envie singulière de voir le Diable, sauf à en

avoir peur dans le premier moment, et à s'accoutumer par la suite à cette vue. Cette femme, pour entretenir le peuple dans cette idée, s'enfermoit, dès le grand matin, dans son comptoir, et ne manquoit pas, dès qu'elle s'apercevoit que la foule étoit grande, de se traîner avec le comptoir, par tous les coins de sa boutique, comme le colimaçon traîne avec lui sa coquille ; avec cette différence, qu'il se montre à tous les yeux, et qu'on ne la voyoit pas. Cette momerie dura plusieurs jours ; mais le Commissaire du quartier, voyant qu'elle ne finissoit pas, fit dire à la Marchande, que si le Diable revenoit encore, il la feroit mettre en prison. Ces paroles eurent autant d'efficacité, que tous les exorcismes de Rome, et l'Esprit de ténèbre, disparut pour toujours. Depuis ce tems, un Marchand Luthier, de la rue Croix-des-Petits-Champs,

à Paris, eut aussi l'envie de recommencer cette facétie pour faire parler de lui, et se mettre en vogue. La harpe et les violons dansoient dans la boutique, à qui mieux mieux: tout Paris alloit voir cette farce plus gaie que l'autre; le train dura près de trois semaines; la Police enfin y mit ordre par le moyen employé avec la Grenetière de la rue du Four; et l'Esprit invisible cessa tout aussi-tôt ses cabrioles.

LE SUCCUBE DE LYON,

FAISANT PENDANT

A L'INCUBE DE PARIS,

Tiré des Histoires tragiques de notre temps, par Fr. de Rosset. Rouen, Maurroy, 1665, *in-8. pag.* 187 (*).

UN Lieutenant du Chevalier du Guet, à Lyon, nommé La Jacquiere, grand amateur du beau sexe, et fort sujet à visiter les Demoiselles

(*) Il paroît que cette histoire, publiée par de Rosset, ne fit pas plaisir dans le temps à la famille de la Jacquière, qui la fit démentir par l'écrit ci-après: « Calomnie découverte et » réfutée par la vérité sur le décès de Fr. Pé- » tigny, dit la Jacquière, Lieutenant du Guet » à Lyon, contre l'imposture de François de » Rosset, qu'il a insérée parmi les Histoires

d'une vertu facile, quand il en savoit une jolie, faisant sa ronde dans une belle nuit, comme il se retiroit, entre onze heures et minuit, dit à ses camarades : Amis, je ne sais de quelle viande j'ai mangé, mais je me sens tellement échauffé, que si je rencontrois le Diable, il n'échapperoit pas de mes mains sans qu'il eût affaire à moi. A peine il achevoit de parler, qu'au détour d'une rue, près du Pont de Saône, il aperçut une Demoiselle bien mise, et accompagnée d'un petit laquais qui portoit une lanterne, et marchoit fort vîte. La Jacquière

» tragiques de notre temps, où il accuse le » défunt d'avoir eu la compagnie du Diable » déguisé en Demoiselle. *Lyon*, *Jassèrme*, » 1635, *in*-8. ». Rosset, en général, fut un mauvais Compilateur d'histoires populaires, qu'il rédigea fort rapidement, et dans un style fort plat. Ses Romans ne valent guère mieux.

aussi-tôt doubla le pas avec ses compagnons, et l'ayant jointe, la salua, et lui offrit de l'accompagner jusqu'à son logis ; ce qu'elle accepta gracieusement, et en lui découvrant mille charmes, soit par son langage, soit par son minois. Il lui présenta donc le bras, et bientôt la conversation s'étant engagée, la Demoiselle lui raconta, entre autres choses, qu'elle avoit un mari fort jaloux et non moins méchant. La Jacquière offrit de le mettre à la raison, et lui fit comprendre que ses charmes avoient fait tant d'impression sur lui, qu'il n'y avoit rien dont il ne fût capable pour son service. Voyant que cet engagement prenoit une bonne tournure, il congédia la plupart de ses camarades, et n'en retint que deux des plus intimes. Bientôt ils arrivèrent à l'extrémité du Faubourg de Pierre-Encisé, où la Demoiselle, s'arrêtant

à une petite maison fort écartée, leur dit : C'est ici ma demeure, et les remercia d'un air engageant de leur complaisance. La Jacquière, toujours poussé par l'aiguillon du plaisir, crut qu'il pouvoit insister, et demanda à entrer pour jouir plus long-temps de sa compagnie. La Demoiselle y consentit sans trop de difficulté, les introduisit dans une chambre meublée avec goût, et fit allumer du feu pour les réchauffer. Tant d'attention méritoit de la reconnoissance ; aussi La Jacquière fit entendre que des sentimens plus vifs se mêloient à la sienne, prodigua les sermens les plus tendres, fit les protestations les plus belles. La Demoiselle parut y croire ; il devint pressant ; et voyant une garderobe entr'ouverte, il y entraîna la belle Lyonnoise en folâtrant avec elle. Là, se trouvoit un lit voluptueux où tous les deux rencontrèrent

ce que sans doute ils cherchoient, le plaisir le plus vif et le bonheur d'un moment. Au milieu de ses ébats, La Jacquière n'oublioit pas ses amis : il parla à la Demoiselle de leur situation affligeante, et du désir qu'il auroit de les voir aussi heureux que lui. A ces mots, la Demoiselle devint furieuse, menaça de se tuer, et en effet elle sembla mourir dans les nouveaux transports que La Jacquière lui fit éprouver. Cet homme extraordinaire avoit enfin disposé l'ame de la Demoiselle à la tendresse ; les trois amis eurent une fortune égale, et chacun fut heureux, autant qu'on peut l'être, quand des biens de cette nature deviennent communs. Ils étoient accoutumés à ces jouissances, et celle-ci leur parut fort au-dessus de toutes celles qu'ils avoient pu goûter jusqu'alors. Après leurs ébats, il fallut bien se reposer : ils se remirent donc

auprès du feu ; et tandis qu'ils exaltoient les charmes de la beauté qui sortoit de leurs bras, l'un vantant ses blonds cheveux, l'autre la vivacité de ses yeux, le troisième la blancheur de son sein ; la Demoiselle riant avec eux du plaisir qu'elle leur avoit procuré, leur dit d'un air malin : Avec qui donc, mes amis, croyez-vous avoir eu affaire? Avec la plus aimable, la plus belle et la plus polie de toutes les Lyonnoises, répondirent-ils ensemble. Alors redoublant ses éclats de rire, la belle Demoiselle retroussa ses cotillons, et nos Grivois furent bien étonnés, quand ils s'aperçurent qu'elle avoit les pieds fourchus, la cuisse noire et velue, en un mot, le corps le plus laid, le plus difforme que l'on pût voir. Aussi-tôt, le visage changea comme le reste : et la belle blonde devint noire et cornue comme le Diable. En effet, c'étoit lui qui les

avoit tentés, comme autrefois il tenta Saint-Antoine. Un coup de tonnerre se fit entendre au même instant; la maison disparut, et il ne resta que les masures d'un vieux logis sans toiture, plein d'ordures et de fumier sur lequel les Ribauds tombèrent saisis d'effroi. Ils y restèrent presque sans mouvement jusqu'au jour. Alors des passans les reconnurent, ils étoient couverts de vilenie, dans laquelle ils sembloient s'être roulés comme des pourceaux. On les fit porter chez eux. L'un mourut un quart d'heure après, La Jacquière en fit autant le lendemain, et le troisième, qui a raconté l'aventure, ne survécut que de trois ou quatre jours à ses camarades. Cette Histoire devint bientôt l'entretien de toute la France. Le bon Rosset, qui la raconte sur la foi publique, ne manque pas d'en tirer la morale qui va suivre, et que je conserve

pour faire connoître son esprit et celui de son siècle. « Ceux qui nient » l'apparition des Esprits, ne surent » que dire, se voyant confondus » par un tel exemple : mais les Chré- » tiens et les Catholiques y remar- » quent les justes jugemens de Dieu. » On commence par la paillardise, » puis l'adultère : après l'inceste, » suit le péché contre nature, et » après, Dieu permet que l'on s'ac- » couple avec le Diable. Ces té- » moignages sont capables de réfu- » ter les *Athées* et les *Épicuriens* qui » nient l'apparition des *Esprits* ».

LE LOUP-GAROU DE BEAUVAIS.

VINCENT de Beauvais dit, au Livre 2e de son *Miroir historial*(*), chapitre 96, qu'il se souvient bien d'avoir entendu raconter à différentes personnes, dans son enfance, qu'un Villain (un Paysan), au terroir de Beauvais, avoit une femme sujette à le gronder d'importance. Un jour qu'elle faisoit son train ordinaire, elle en vint jusqu'à vomir, et l'on s'aperçut qu'elle jetta par la bouche, une des jointures de la

(*) M. Sandras en avoit la traduction de Jean de Vignay, imprimée *à Paris*, chez *Verard*, *en* 1496, 5 *vol. in-fol. caractères gothiques*, *avec figures en bois*. Duverdier en cite une édition de *Paris*, *Nic. Cousteau*, 1531, 5 *vol. in-fol.*

main d'un enfant; chose assez difficile à croire. Sans nous arrêter à cette inconséquence d'un Historien qui n'en est pas économe, nous continuerons le récit. Chacun fut fort étonné quand le mari eut raconté le fait. On en causa tout le Dimanche, dans le Village, avant, durant et après la Messe; on en causoit encore après vêpres, sans que personne pût rendre raison d'un fait aussi singulier: mais le Syndic du Village, qui avoit plus d'esprit que ses compatriotes, soutint que l'enfant de cette femme avoit sûrement été transformé en Loup-garou: ce que personne ne fit difficulté de croire. Et la chose devint presque assurée, quand on vit que la femme vomissoit l'un après l'autre les membres de l'enfant. Il ne restoit plus qu'une petite difficulté, dont Vincent de Beauvais n'a point donné la solution; c'est de savoir

quand et comment la métamorphose de l'enfant eut lieu dans le corps de cette femme, qui ne sentit pas le Loup-garou disparoître, tandis que sûrement elle eut beaucoup de peine à rendre son enfant pièce à pièce, sur-tout s'il vint par une voie si peu ordinaire.

LA VAUDOIRIE D'ARRAS,

Tiré de la 2e partie du Rosier, ou *Epitome historial des grandes Chroniques de France, divisé en trois parties.* Paris, Regnault, 1528, *in-fol. caractères gothiques, avec fig. en bois, fol. 119.*

En 1458, en la ville d'Arras, au Pays d'Artois, il y eut divers rassemblemens secrets de gens dont les manœuvres causèrent beaucoup de peines et d'inquiétudes aux habitans de la ville et des environs. On nomma, je ne sais pourquoi, ces sociétés, la *Vaudoirie*, car il n'y avoit pas question de l'hérésie des Vaudois; mais on accusa certaines gens, hommes et femmes, de se faire transporter de nuit, par la

vertu du Diable, et soudainement, du lieu où ils étoient, en des bois et des endroits déserts où ils se donnoient rendez-vous, et se trouvoient en grand nombre. Là, se voyoit un Diable en forme d'homme qui ne se montroit jamais à visage découvert, et qui prescrivoit de vive voix, ou par écrit, la manière dont on devoit l'adorer et le servir. Ensuite il faisoit baiser son derrière à ceux qui se trouvoient dans l'assemblée, leur donnoit une pièce d'argent, du vin et des viandes en quantité, dont ils mangeoient à discrétion; et quand on avoit bien bu, bien mangé, chacun prenoit sa chacune; on éteignoit les lumières, et il se passoit des scènes d'un autre genre, et telles que l'honnêteté ne permet pas de les décrire. On ajoute néanmoins que chacun se retrouvoit après cela dans son logis, ou à la place dont il étoit sorti. Cette folie scandaleuse

fit grand bruit dans Arras ; on soupçonna beaucoup de gens d'y avoir part, et sous ce prétexte, on emprisonna des hommes de marque, des bourgeois, des gens du peuple, des femmes grivoises, en un mot, toute espèce de personnes qui étoient des objets de haine ou d'envie pour les meneurs secrets de cette affaire. Le pire étoit, qu'après les avoir incarcérés, on les tourmentoit si cruellement, que, pour mettre fin à leurs peines, ils avouoient tout ce que l'on vouloit leur faire dire, et cela ne contribua pas peu d'abord à établir la vérité des faux bruits que l'on avoit fait courir. Certaines gens avouèrent, ou dirent avoir vu dans ces assemblées nocturnes, des Prélats, des Grands Seigneurs, des Gouverneurs de certaines Villes et Bailliages, que des Juges corrompus et gagnés leur prescrivoient de nommer, en les menaçant de peines

et de tortures effrayantes. Les plus foibles cédèrent à la force ; d'autres aimèrent mieux endurer tous les tourmens que de faire de ces aveux contraires à la vérité, et qui compromettoient la vie, ou la fortune des personnes qu'il falloit accuser. Des hommes sans crédit, sans ressources, furent sacrifiés inhumainement aux projets des auteurs de ces mensonges, qui les firent pendre et brûler pour faire peur aux plus riches. Ceux-ci rachetèrent leur vie aux dépens de la plus forte partie de leur fortune ; d'autres, plus adroits, voyant venir l'orage, s'absentèrent et prouvèrent de loin leur innocence. Enfin, des gens éclairés s'aperçurent des embûches perfides que l'on dressoit aux habitans d'Arras, et leur dessillèrent les yeux, en leur prouvant qu'ils étoient victimes des vengeances et de l'avidité de quelques mauvais sujets, qui,

se voyant déjoués, cessèrent enfin leurs manœuvres sanguinaires. Il faut que Robespierre ait connu les projets de ces hommes ambitieux et pervers, dont il a si cruellement fait renouveller, de nos jours, les scènes d'horreur par ses Agens, dans toute la France. On pourroit, à plus juste titre, les appeler les *Vautours d'Arras.*

LA POSSESSION DU DIABLE

DEVENUE UNE MALADIE CONTAGIEUSE A LA COUR DE FRANCE,

Tiré en partie de la vie du Père Cotton, par le Père d'Orléans, Jésuite. Paris, Michallet, *1688, in-4. pag. 87.*

Le Cardinal de Lorraine, se croyant ensorcelé, avoit fait venir, de Milan à Nancy, un Père Michel, Général de l'Ordre de Saint Ambroise, pour qui le Diable avoit une aversion décidée, et qu'on disoit avoir le don de faire cesser les maléfices. En effet, à peine le Cardinal eut tâté du Père Michel, qu'il se sentit soulagé. Il attribuoit son soulagement à la grande vertu de cet homme; et, à force d'en parler, il en fit le

Médecin à la mode ; car beaucoup de personnes de qualité se crurent possédées, et peut-être l'étoient sous ce règne-là, sur-tout du Démon de la paillardise qui tourmenta beaucoup de gens, depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Cette maladie avoit duré à la Cour de France beaucoup plus long-temps que les vapeurs si bien guéries depuis par M. Romme ; c'est pourquoi une infinité de malades, ensorcelés comme le Cardinal, ou croyant l'être, prièrent la Reine de faire en sorte que le Père Général passât par Paris avant que de retourner en Italie. La Reine s'y employa donc, et n'eut pas de peine à obtenir ce qu'elle désiroit pour le bien de ses sujets. Le Général y étant arrivé, y eut beaucoup d'exercices ; et après nombre de cures merveilleuses, on lui amena, de Picardie, une jeune fille nommée

Adrienne du Fresne (*), fortement possédée par un Démon très-opiniâtre. L'Évêque d'Amiens et tout son Clergé, tant haut que bas, avoient perdu en vain tout leur latin et usé le rituel, sans pouvoir chasser ce mauvais Démon. Cette fille ayant été vue par le Général, il ne l'avoit pas jugée incurable, et véritablement il en auroit entrepris la cure importante, si, dans ce moment même, le Pape ne l'avoit rappelé en Italie, pour exorciser quelques vieux Cardinaux qui avoient le Diable au corps et le faisoient enrager. Il fallut donc chercher un autre exorciseur pour cette pauvre fille qu'il ne convenoit pas d'abandonner à son état douloureux. Le Père Cotton, Jésuite, qui devint Confesseur d'Henri IV,

(*) Il en est parlé dans le troisième extrait du *Patiniana*, à la fin de ce volume.

paroissoit fort propre à suivre ce traitement, qui lui fut confié en effet. Mais il fit au Diable, par l'organe de cette jeune fille, des questions si saugrenues, que cela lui attira de mauvaises affaires. Du Père Cotton, la jeune fille passa donc entre les mains du nommé Sellier, Prêtre, qui la manqua, comme avoit fait l'Évêque d'Amiens et son Clergé, qui se connoissoient mieux en pâtés de perdrix qu'en exorcismes. Tout le monde plaignit le sort de cette jeune fille, qui, comme on voit, fut ensorcelée toute sa vie, faute de trouver en France, un Prêtre assez bon théologien pour la délivrer du Diable dont elle étoit possédée. Et ce fut un grand malheur ; car, selon l'auteur de la vie du Père Cotton, pages 276 et 277, elle avoit réuni à l'Église plus de cinq cents Huguenots, et fait faire plus de

dix mille confessions générales : d'où je conclus que le Diable entendit fort-mal ses affaires, en s'obstinant à rester dans le corps de cette fille.

LE

LE DIABLE SE SAUVANT PAR LES MARAIS.

QUAND le Diable s'empare de quelqu'un, il s'attache à lui depuis la tête jusqu'aux pieds. Aussi l'opération pour le chasser est-elle un peu longue? il faut le suivre place à place, lui faire quitter l'un après l'autre, les membres du possédé. Un habile exorciste se garde bien de le laisser pénétrer jusqu'à une certaine partie du corps, sur-tout de celui d'une femme; car c'est-là qu'il fait sa dernière retraite et qu'il se cramponne, espérant que la pudeur de l'exorcisant, ou de l'exorcisé, ne permettra pas qu'on y fasse visite pour l'en déloger. Le bon homme Job, en réfléchissant sur son fumier, avoit

deviné cette ruse du Diable, et pour qu'on n'y soit pas trompé, il la découvre dans le Livre de la Bible qui porte son nom; c'est-là que le Père Osterman l'a trouvée le premier: *sub umbra dormit in secreto Thalami, in locis humentibus.* C'est donc dans les marais du corps humain que le Diable fait sa dernière retraite, présumant qu'aucun Prêtre n'osera le toucher *dans cet humide et obscur réduit.* « Fingit se ægrè » ferre quod Sacerdos tangat vultum » ejus, dit Jérôme Menghi; ad hoc » ut vehementius tangat et indè » mulieri ingerat voluptuosa fan- » tasmata; et eadem ratione, fingit » se ægrè ferre quod Sacerdos lo- » quendo, nimis approximet ori, » ut vultum vultui magis approxi- » met » (*). Zacharias Vicecomes (**)

(*) *Menghi doctrina pulcherrima in malignos spiritus*, chap. XII.

(**) *In complemento artis exorcisticæ*,

a découvert une autre finesse du malin Esprit. Il a remarqué, dit-il, que les possédées regardent lascivement l'exorciste; qu'elles tâchent de lui toucher les mains, ou de mettre leurs pieds sur le sien, et que, par de semblables manœuvres, elles ne cherchent qu'à l'exciter à l'impureté. Maximilien ab Eynatten dit la même chose (*), et les avertit de substituer les signes de croix aux attouchemens. Brognolo (**) prouve invinciblement combien il est dangereux de poursuivre le Diable dans cette cachette. Il arrive fort souvent,

---

doctrina septima. Venetiis, 1600, *in*-8. ou dans le *Thesaurus exorcismorum. Coloniæ*, *Zetznerus*, 1626, *in*-8.

(*) *Manuale exorcistarum. Antuerp.* 1619, *in*-8. ou dans le *Thesaurus exorcismorum* déjà cité.

(**) *Manuale exorcistarum, à R. P. Candido Brognolo. Luçduni*, 1658, *in*-4. part. 1, chap. 3, quest. 20, §. 1, p. 176.

dit-il, que des filles jeunes et belles sont tourmentées par l'Esprit malin. D'abord il les saisit au col et s'y tient jusqu'à ce que l'exorciste l'ait oint de la Sainte Huile avec ses mains sacrées. Delà il descend à la poitrine d'où on le déloge par le même moyen. S'il se range ensuite sous la mamelle, il faut que le Prêtre touche cet endroit, et qu'il le frotte de la Sainte Huile, mais dévotement et avec honnêteté. Enfin il passe à la matrice, que le Prêtre, qui aime la chasteté, ne veut pas toucher : mais la jeune fille crie et demande avec instance, qu'il la touche en cet endroit, parce que ses tourmens ne peuvent être appaisés que par l'attouchement de ses mains sacerdotales. « Quare, ajoute le Père Bro» gnolo, *bonus* Exorcista, charitate » ductus, ac pietate impulsus, tan» git partes illas verecundas, ungit » et lenit cum maxima tamen vere-

» cundia. Sed ecce follicularius Dæ-
» mon interim, qui adolescentulam
» torquebat, ex tali manuum con-
» tactu, magnum ei affert oblecta-
» mentum, et dirum durumque an-
» gorem in carnalem mutat ardo-
» rem ; ac simul in tangente ve-
» neris faces accendens, non cessat
» donec ex unctione eos trahat ad
» conjonctionem. Quod hoc nostro
» ævo nonnullis Exorcistis, etiam
» animarum parochis, in quadam
» Lombardiæ Diæcesi, nimio suo
» damno, totius populi scandalo,
» artis exorcisticæ infamia, et chris-
» tianæ religionis ignominia, eve-
» nisse, in comperto est, qui etiam
» pœnas tanto sceleri debitas sol-
» vere coacti sunt ». Le Médecin Boudewyns (*) dit s'être trouvé à une semblable séance, dont le Dé-

(*) *Ventilabrum medico-theologicum. Antuerp.* 1666, *in*-4. *p.* 363.

mon fut la dupe, le Prêtre s'étant bien gardé de porter le doigt dans la retraite obscure choisie par le Diable, qu'il chassa avec son étole en guise de la main. Les Esprits forts diroient que le Diable n'est pour rien dans ces prétendus besoins des femmes; et que, sans avoir le Diable au corps, elles peuvent faire usage quelquefois de la main d'un homme. Cela peut être; mais il est certain que si le Diable n'y paroît pas comme confesseur, au moins il y joue le rôle de tentateur. Le même Père Brognolo, dont je viens de rapporter le sentiment sur la malice du Diable, dit qu'en 1649, ayant été appelé pour une fille de vingt ans, qui étoit tourmentée d'un Démon incube, il alla la trouver chez elle, avec son Confesseur, et qu'à leur arrivée, le Diable, qui avoit commencé à faire à la fille sa fonction d'incube, l'avoit laissée impar-

faite. Cette fille, interrogée par eux, leur expliqua fort en détail tout ce qui se passoit entr'elle et son galant. Alors le Père connut que cette fille y prêtoit un consentement secret, car *cum sentiebat Dæmonem sibi venereas partes dilatare, et pruritum excitare vehementem*; loin d'avoir recours à la prière, ou d'invoquer le nom de Jésus et de Marie, loin d'appeler à son aide l'Ange Gardien, et tous les Saints du Paradis, elle montoit dans sa chambre, et s'étendoit sur son lit pour savourer plus commodément le plaisir que lui faisoit goûter son amant invisible, aux poursuites duquel elle n'aimoit pas qu'on vînt la soustraire. C'est pourquoi, ajoute le Père Brognolo, j'avertis son Confesseur et ses Parens d'employer les jeûnes et les abstinences, pour la retirer de cet état misérable (*). Dans un cas

(*) *Brognolo manuale exorcistarum, partis secundæ, cap.* 4, *art.* 3, §. 4.

pareil, je conseillerai plutôt aux parens d'administrer, à une semblable malade de vingt ans, un bon mari, aimable et vigoureux ; car la présence d'un objet réel fera sûrement disparoître l'amant invisible, soit Diable, soit Sylphe, soit Incube, comme on voudra le nommer.

LE LUTIN D'ARDIVILLIERS,

Tiré de la fausse Clélie, histoire françoise, galante et comique, par de Subligny. Paris, 1670, *2 vol. in-12. réimprimés plusieurs fois depuis.*

ARDIVILLIERS est une terre assez belle en Picardie, aux environs de Breteuil. Il y revenoit un Esprit, et ce maître Lutin y menoit un bruit effroyable. Des flammes sortant du Château pendant la nuit, le faisoient paroître tout en feu. On y entendoit des hurlemens épouvantables ; mais cela n'arrivoit qu'en certains temps de l'année, et principalement depuis la Toussaint. Personne n'osoit y demeurer, hors le Fermier, avec qui cet Esprit sembloit s'être apprivoisé. Si

quelque passant malheureux y prenoit asyle une nuit, il étoit étrillé d'importance, et les marques en demeuroient sur sa peau plus de six mois après. Mais quand c'étoit une femme, et qu'elle étoit jolie, l'Esprit s'adoucissant, soulevoit la couverture, et se glissant auprès d'elle, faisoit en silence la revue de ses appas. Quelques-unes s'en plaignoient le lendemain, mais on les consoloit en leur disant que c'étoit un tour du malin Esprit. Celles qui n'en disoient mot, se doutoient bien qu'il y avoit là-dessous quelque chose de surnaturel; quelquefois y revenoient par curiosité, et seulement pour approfondir le mystère.

Les Paysans, instruits en partie de ce qui se passoit au Château, racontoient encore plus de choses qu'il ne s'en faisoit. Tantôt, à les en croire, on avoit vu en l'air une douzaine d'Esprits voltigeans sur le Châ-

teau ; ils étoient couleur de feu, et dansoient un branle à la paysanne. Un autre avoit aperçu dans la prairie je ne sais combien de têtes à perruque, portant des robes rouges et des simarres, comme nos anciens Conseillers et Présidens du Parlement. Là, ils étoient assis, et jugeoient à mort un Gentilhomme du pays, qui avoit eu la tête tranchée cent ans auparavant, parce qu'il étoit hérétique. Un autre avoit rencontré la nuit un Gentilhomme parent du Propriétaire de la terre d'Ardivilliers, avec la femme d'un autre Gentilhomme du voisinage, qui s'étoit laissé cajoller, et tous les deux avoient disparu. Enfin, chacun racontoit des merveilles du Château d'Ardivilliers. Cette farce dura quatre ou cinq ans, et fit grand tort à son Propriétaire, l'un des Présidens du Parlement de Paris. Il fut contraint de laisser pendant ce tems, sa terre à vil prix, au Fermier qui la

tenoit, aucun autre ne voulant habiter un Château où le Diable faisoit tant de mauvais tours. Cependant il s'ennuya d'être dupe, et voulut déloger le Diable à tout prix. Il vint donc visiter sa terre à la Toussaint, et coucher dans son logis ordinaire, accompagné de deux Gentilshommes de ses amis, bien résolus de ne pas ménager les Esprits, et de tirer dessus à la première apparition. La nuit vint, mais les Esprits se doutant de ce qui arriveroit, ne parurent point tout de suite; seulement ils se contentèrent de traîner des chaînes au dessus de la chambre où couchoient le Président et ses amis. Au bruit qu'elles firent, la femme et les enfans du Fermier accoururent avec complaisance au secours de leur Seigneur, et se jetant à ses genoux, voulurent l'empêcher de monter dans cette chambre, et de s'exposer au danger de voir le

Diable en face. Mais, malgré toutes les histoires tragiques qu'elle lui racontoit de différentes personnes qui s'étoient mal trouvées de leur bravoure indiscrète, on ne put le dégoûter de tenter l'aventure. Cependant les amis du Président ne voulurent pas qu'il s'exposât, et se chargèrent seuls de la mettre à fin. Ils montèrent donc dans la chambre infernale, tenant un pistolet d'une main, et la chandelle de l'autre. D'abord ils n'aperçurent qu'une épaisse fumée, d'où quelques flammes s'élevoient par intervalle. Ils attendirent un instant, et bientôt ils entrevirent confusément, au milieu de cette fumée qui s'éclaircissoit, un Diable, déguisé en pantalon, vêtu de noir, gesticulant et faisant des gambades. Mais il disparut encore derrière un autre tourbillon de flamme et de fumée. Un des deux amis, quoiqu'il eût plusieurs

fois vu le feu, sentoit un peu diminuer son courage, et parloit déjà de faire une retraite; mais l'autre lui cria: Vas, vas, ce n'est rien; ne sens-tu pas l'odeur de la poudre; le Diable ne sait son métier qu'à demi. A ces mots, il avance vers le Spectre, le mire et lui lâche son pistolet: mais, quoique le coup eût dû porter, le Spectre, au lieu de tomber, se retourne et le fixe; ce qui lui fit faire quelques réflexions. Il se rassure néanmoins; et voyant que le Spectre ne l'attendoit pas, il le poursuit et cherche à le saisir pour voir s'il est de chair, ou de fumée. L'Esprit, se sentant poursuivi de près, s'esquiva par l'escalier de la tour. Mais le Gentilhomme courut après lui, traversa cours et jardins, fit autant de tours qu'en faisoit le Spectre, et parvint jusqu'à une grange qui se trouvoit ouverte. Le Spectre soi-disant se jeta dedans, et s'y

voyant enfermé, plutôt que de se laisser prendre, fondit contre un mur, et disparut au grand étonnement du Gentilhomme. Celui-ci néanmoins, ne perdit pas la tête, il appela du monde, et se fit apporter de quoi enfoncer le palis où le Spectre avoit disparu. On découvrit enfin que c'étoit une trappe qui se fermoit aux verroux, après qu'on y étoit passé. Il y descendit, trouva le pantalon et de bons matelas sur lesquels le Spectre se jetoit avec confiance et sans craindre de se blesser, quand il se trouvoit obligé de faire le saut. Il le saisit et l'en fit sortir. Alors il vit que ce qui le mettoit à couvert du pistolet, c'étoit une peau de bufle ajustée sur son corps. Le faux Démon, ne pouvant plus en imposer, avoua toutes ses fredaines, et en fut quitte pour payer à son Maître les redevances de cinq années, selon le bail qui avoit précédé

le tems des apparitions. Vengeance bien douce pour un homme puissant, et un Président du Parlement! car un autre que celui-ci auroit pris l'argent et fait brûler le Diable.

LE BEAU-PÈRE DANS LE CORPS DE SA BRU,

Tiré du tome second de l'histoire ecclésiastique du Japon, liv. 15, ch. 12.

UN habitant de la Ville d'Arima, nommé Jean Nangato, bon Praticien, s'étoit fait Chrétien à l'âge de trente ans, et, en homme adroit, avoit combiné sa croyance selon ses besoins et sa fantaisie, plutôt que selon la doctrine du catéchisme; ce qui arrive à presque tous les gens qui se convertissent un peu tard. En conséquence il n'avoit jamais cru à l'immortalité de l'ame, ni qu'il y eût un Paradis, ou un Enfer. Il lui arriva, comme à tout autre, de mourir, et ce fut à soixante

ans, après s'être confessé tant bien que mal, et seulement pour se délivrer de l'importunité de ses enfans, qui savoient probablement que leur père avoit besoin d'une bonne absolution, pour vivre en paix dans l'autre monde. Il fut enterré dans l'Église des Jésuites d'Arima, et ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avoit eu tort de ne pas s'être confessé tout de bon. En effet, dix-sept jours après son trépas, Marthe, la femme du fils aîné de ce mort, revenant de chez une de ses parentes, et passant sur un pont, eut des éblouissemens, et sentit sa tête se troubler. Bientôt elle se trouva dans un si mauvais état, qu'elle eut beaucoup de peine à rentrer dans son logis. En y arrivant, elle acheva de perdre ce qui lui restoit de vue et de raison, et se sentit possédée d'un autre Esprit que le sien. Car, quoiqu'elle fût très-douce, elle frappoit

à coup de poings sur une de ses filles qui dormoit, et ensuite sur son mari qui étoit déjà au lit. Celui-ci, tout étonné de la sérénade, se levoit pour lui rendre la pareille, mais elle l'attendit sans crainte, et prenant l'air de Nangato, elle lui dit: Est-ce-là le respect que tu portes à ton père? A ces mots, et à la conduite qu'elle tenoit, le mari vit bien que cette femme avoit la tête dérangée, et observa, par curiosité, ce qu'elle alloit faire. D'abord elle se coucha dans la même posture que tenoit Nangato pendant sa maladie, et se mit à dire: Viens-çà, Côme, mon fils (c'étoit le nom du mari battu), je suis l'ame de ton père Nangato, qui, par permission divine, reviens au monde (ces retours-là sont fort rares, ainsi que les ames qui parlent après la mort, c'est pourquoi il faut prêter ici une certaine attention), pour t'informer

du misérable état où je me trouve. Fais savoir à Madeleine, ma femme, et à mes filles, Marine et Agnès, que je les demande.

Les pauvres filles approchèrent du lit où se tenoit Marthe, la possédée, et, selon la méthode du défunt Nangato, Marthe leur appliqua une nuée de coups de poing sur la figure, sur l'estomac et par-tout où elle put les atteindre, en leur reprochant de ne s'être point trouvées à son décès. Après cela, elle s'arrachoit les cheveux, et grinçant horriblement les dents, se plaignoit ainsi: J'estimois, disoit-elle, que les ames humaines étoient comme les chauves-souris qui volent çà et là pendant la nuit; et je regardois la vie éternelle comme un songe: mais à présent me voilà bien détrompé, et je ne suis que trop certain qu'il y a un Enfer, où je fus précipité aussi-tôt que j'eus quitté

mon corps. Heureux les bons chrétiens qui croyent avec simplicité ce qu'on leur prêche dans l'Église. En disant cela, Marthe se frappoit avec force. Je brûle, disoit-elle; et dans le transport que la douleur lui causoit, elle recommençoit à frapper sur ses filles, comme le forgeron sur une enclume. Vainement on vouloit l'en empêcher, car elle avoit la force et prenoit le ton imposant du défunt Nangato.

Marine, l'aînée de ses filles, lui demandoit pourquoi son ame étoit revenue dans un corps, et s'y faisoit connoître pour ame damnée, ce qui pouvoit, dans son pays, faire déshonneur à sa race. Hélas! répondit Marthe, pour Nangato, je ne suis pas revenu au monde de mon plein gré, mais Dieu l'a ainsi ordonné pour votre bien, et afin qu'aucun de vous n'imite mon exemple. Enfin, elle demanda une

plume, de l'encre et du papier, pour écrire son histoire (afin de nous laisser une relation originale de l'autre monde); mais comme on n'en apportoit point, elle remua les doigts de même que si elle avoit écrit réellement. Cette histoire est restée profondément gravée dans la mémoire de sa famille. Enfin Marthe fit entendre qu'il falloit dérouler une natte dans la chambre où Nangato étoit décédé; et après s'être fait donner à boire, elle s'étendit dessus: ce qui mit fin à son tourment; car l'ame de Nangato, après avoir demeuré l'espace de quatre heures dans son corps, prit le parti de retourner à son nouveau séjour. Marthe revint donc à elle, comme s'éveillant d'un long sommeil; ayant le corps moulu de coups, les mains livides, et après avoir battu toute sa famille, qui se seroit bien passée de l'assommant retour de l'ame

du cher père. Il paroît néanmoins qu'elle eut raison d'avoir laissé des preuves palpables de cette histoire. On la lui raconta quand elle fut bien remise dans son bon sens, car elle ne se souvenoit aucunement de ce qui venoit de se passer, et ne l'auroit jamais voulu croire, si on ne lui avoit montré les marques de ses coups, si elle ne se fût sentie elle-même excédée de fatigue. Le père Jean-Rodriguez Giron, qui demeuroit sur les lieux, ayant eu connoissance de cet événement si court, ne manqua pas d'en faire une relation fort longue et bien assaisonnée de moralités naturellement adaptées à la circonstance. Il nous assure qu'il en étoit résulté un grand bien pour les chrétiens du Japon, dont les uns avoient été confirmés dans leur foi, les autres s'étoient réchauffés *en l'amour de Dieu*, et d'autres enfin avoient éprouvé le

desir d'une conversion sincère. Ce qui prouve qu'en ce monde, il ne faut négliger aucun moyen d'attirer les bonnes ames à Dieu ; et que pour un homme d'esprit qui se damne tout exprès, il y a cent bêtes qui vont en Paradis.

LA

LA VEUVE ET SON COCHON,

Tiré des histoires tragiques de Rosset, déjà citées.

ROSSET nous donne cette histoire comme véritable, mais il a déguisé les noms des personnages, de même que les lieux de la scène, pour ne compromettre personne. Comme cela devient fort indifférent pour le siècle où nous sommes, je ne ferai aucune recherche pour savoir à qui cette histoire pourroit s'appliquer.

Melisse avoit été tué à la chasse peu de temps après son mariage, et laissoit une veuve âgée de quatorze ans. Son père, par des vues d'intérêt, la fit entrer malgré elle dans un couvent. Il est difficile de s'y plaire à cet âge, lorsque l'on

a goûté des plaisirs de ce monde, et sur-tout de ceux du mariage; aussi la pauvre veuve ne faisoit que pleurer et gémir. Son imagination, livrée dans la solitude à des souvenirs trop gracieux, embellissoit encore ces plaisirs qu'elle n'avoit connus qu'en passant, et pour lesquels sans doute elle auroit senti moins de désirs, si elle avoit continué de vivre dans le tourbillon d'une société propre à la distraire. Dans sa position, est-il étonnant que le Diable ait essayé de la tenter, lui qui rôde sans cesse autour de nous, et se fait un jeu de la chute des plus sages? Une nuit donc que notre veuve avoit un sommeil agité par ce certain je ne sais quoi, qu'on désire quand il nous manque, et qu'on regrette encore quand on en a trop joui, le Diable lui apparut, non pas dans sa forme hideuse, mais sous celle d'un Ange, et s'offrit de la consoler dans sa soli-

tude. Comment refuser un amant sous la forme d'un ange, quand on éprouve le besoin de sa société, et que l'on sait que, par sa nature, il sera toujours facile de le cacher à tous les yeux? Notre veuve néanmoins montra plus de force et de caractère qu'on n'en auroit attendu d'une femme de son âge dans une telle circonstance. Elle composa avec le Diable (combien de gens n'osent le regarder en face?) et fit un marché qui n'étoit pas désavantageux. En effet, elle promit de céder à ses désirs, s'il vouloit la rendre la plus aimable et la plus savante de toutes ses compagnes. A ces conditions, auxquelles l'Esprit malin consentit aussi-tôt, il devient possesseur de la jeune veuve, et non seulement lui procura toutes les qualités qu'elle demandoit, mais il y ajouta une certaine dose de malice qui rend toujours la société des

femmes plus piquante, et fait présumer de certaines, qu'elles ont eu véritablement commerce avec le Diable. Les compagnes de la veuve s'aperçurent aisément du changement qui s'opéroit en elle. Jusqu'alors elle avoit été triste, rêveuse et solitaire, maintenant on la voyoit se parer, chanter et rire. Elle faisoit acheter les romans du jour, les comédies à la mode et les chansons nouvelles. Elle cherchoit la société et faisoit désirer la sienne. En un mot, elle étoit changée tellement à son avantage, qu'on ne parloit plus dans le couvent que de l'amabilité de la veuve. Déjà l'Aumônier avoit fait quelques tentatives pour s'en approcher; mais le Diable ne pouvant s'accorder avec les gens d'église, elle sentit bien ce qu'elle avoit à faire dans ce moment, c'est pourquoi elle se débarrassa de l'Aumônier, en lui montrant qu'elle le

connoissoit pour un hypocrite. Il est dommage qu'on ne puisse habiter long-temps avec le Diable, sans se corrompre et se laisser entraîner dans le vice. Les compagnes de la veuve la plaisantoient sur son changement, sa toilette et ses goûts nouveaux; la plus folle lui dit qu'elle avoit un amant, et la veuve ne s'en défendit que de manière à le faire croire. Aussi-tôt la curiosité de s'éveiller dans ce petit monde jaloux des plaisirs d'autrui. Pour approfondir le mystère, on épioit la veuve, on faisoit sentinelle à sa porte, on eut même la perfidie d'y faire un trou. Cela devint gênant pour ses plaisirs. Elle n'osoit plus parler librement avec son diabolique amant, qui, las de cette importunité, lui conseilla de mettre le feu au couvent, et lui montra même comment elle devoit s'y prendre. Il fut trop heureux de se voir aussi-tôt obéi, et l'on peut ju-

ger combien à son tour il s'amusa de ces pauvres filles, en les voyant se sauver à toutes jambes jusqu'à l'archevêché, nues en chemises, et portant dans leurs mains, leurs cotillons, leurs guimpes, leurs scapulaires et toute la garniture mystique de leurs appas. L'Archevêque lui-même, en les voyant arriver ainsi, eut, dit-on, fort envie de rire; mais la charité prenant le dessus, il les accueillit avec bonté, essuya l'une, passa des habits à l'autre, et les consola toutes de son mieux. Que pouvoit-il faire de plus ? Le couvent étant brûlé, ses dettes par conséquent furent payées, et l'on distribua les pauvres filles dans d'autres maisons. La veuve avoit été trouver son père qui, s'accommodant fort bien du revenu du mari défunt, crut qu'il pouvoit loger sa fille dans un autre Monastère. Mais celle-ci chercha de nouveaux moyens pour le faire changer d'idée.

En conséquence, de concert avec le Diable, elle fit mourir d'abord trois religieuses, et se seroit successivement débarrassée des autres pour rester libre avec son amant dans cette maison, si les religieuses, craignant pour leur vie, ne l'avoient promptement congédiée. Le père et la mère, n'en sachant plus que faire, avoient résolu de fonder une Abbaye dans une de leurs terres, pour l'y enfermer, et, en attendant, la tenoient sous clef dans leur château. Vainement ils voulurent la faire consentir à recevoir quelque femme dans sa chambre ; son refus obstiné leur donna à penser. On la fit observer, mais on ne lui trouva aucune correspondance avec personne ; cependant on l'entendoit chaque nuit, parler à quelqu'un. Ce qui ayant été raconté au père et à la mère, ils voulurent la surprendre, et ils y réussirent. Quel fut leur étonne-

ment, lorsqu'au lieu de trouver un homme dans le lit de leur fille, ils n'y aperçurent qu'un petit cochon, qui, surpris de leur arrivée, se sauvoit tantôt entre les jambes de leur fille, et tantôt dans ses bras, où il disparût à leur grande confusion. Le père en étoit au désespoir, et la fille ne faisoit qu'en rire. Pourquoi donc, disoit-elle, un Démon ne seroit-il pas amoureux de moi ? Les Dieux, du temps passé, descendoient bien sur terre, pour y coucher avec les femmes. Eh bien ! c'est que la mode est changée. Actuellement ce sont les Diables qui les visitent. Ne craignez rien; celui que je connois est des meilleurs. Comme le Démon de Socrate, il vient la nuit me donner des conseils pour le lendemain. Laissez-nous vivre en paix, ou craignez sa vengeance. Le père y auroit peut-être consenti, pourvu que sa fille ne lui eût de-

mandé aucun compte de son revenu : mais la mère ne vouloit point souffrir un tel désordre dans sa maison, et faisoit chaque jour les reproches les plus amers à sa fille. Tant que celle-ci se sentit un peu de patience, elle les souffrit sans mot dire ; un jour cependant la patience lui échappa, et, dans un premier mouvement de colère, elle étrangla sa mère. L'infâme ! elle ne jouit pas long-temps de ce nouveau crime, car son père l'ayant enfermée entre quatre murailles, on la trouva un jour morte ayant ses bras en croix : ce que de bonnes ames attribuèrent au repentir de ses péchés ; d'autres néanmoins pensèrent qu'elle avoit été étranglée ou empoisonnée. « Telle » fut, dit Rosset, la fin tragique de » cette malheureuse veuve. Elle doit » servir d'exemple à ceux ou celles » qui épousent un cloître avant que » d'éprouver s'ils sont assez forts

» pour surmonter la tentation de » la chair ». La réflexion de Rosset seroit juste, si la veuve avoit été libre d'entrer au couvent ; mais elle y alla malgré elle ; et c'est aux pères et mères qu'il faut dire, qu'en faisant de leurs enfans des victimes, ils sont seuls responsables des crimes que commettent ceux-ci pour se délivrer des chaînes qu'on leur impose malgré eux.

LE BILLET INFERNAL,

*Tiré de la Chronique de Richer de Séns, et des Mélanges historiques par M***.* Amst. 1718, in-12. *L'Auteur de ces Mélanges assure que Dom Luc d'Achery, Religieux Bénédictin, aussi renommé par sa piété que par son savoir, en publiant la Chronique de ce* Richer de Sens (*), *en a retranché tout exprès l'histoire qu'on va lire, afin d'ôter le prétexte de médire des Moines, qui ont fourni matière à tant de bons contes aussi singuliers que véritables.*

UN Religieux Dominicain, nommé Robert, natif de Paris, homme très-docte, étoit encore fort renommé

(*) Ce Religieux existoit vers l'an 1160.

pour son éloquence. Il avoit d'autant moins de peine à toucher les ames féminines, qu'il étoit porteur d'une physionomie aussi agréable qu'on puisse l'avoir. Avec une bonne mine et le talent de la parole, on peut aller loin, même dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Mais il faut convenir que si cela mène aux dignités, cela peut conduire aussi un pauvre Moine à sa damnation. Celui-ci avoit déjà la réputation d'un vrai mondain; malgré son coqueluchon, il ne refusoit pas une aventure galante quand elle se présentoit: souvent même il alloit au-devant, et c'est en quoi ce Moine avoit tort. Chacun doit se tenir dans sa profession: un militaire brusque une aventure; mais un Moine doit l'attendre en

Sa Chronique de Sens est imprimé dans le *Spicilegium* de Dom Luc d'Achery, tome 3 de la première édition. *Paris*, 1665 à 1677, en 13 *vol. in*-4.

priant Dieu. Celui-ci, par je ne sais quel art, avoit composé un BILLET (*Chartula*, dit la Chronique) dont la vertu étoit extraordinaire; car un billet parle de lui-même, c'est-à-dire, répète ce qu'on lui confie; mais le billet du Moine Robert, quand il pouvoit le placer sur la tête de quelqu'un, lui faisoit dire bon gré malgré, tout ce qu'il vouloit. Oh! le bon billet pour un Procureur! quoique ces messieurs soient bien malins, aucun d'eux cependant ne put (heureusement) s'en procurer de semblable. Ce billet donc valoit mieux que celui de La Châtre; et si Mons Robert se l'étoit fait donner, c'est qu'il prétendoit s'en servir. Un jour qu'il prêchoit devant un nombreux auditoire, car un beau Prédicateur a toujours la vogue, ses regards tombèrent sur une fort belle femme. Il crut voir Madeleine pleurant aux pieds de la Croix, et

son cœur en fut si vivement ému, qu'il en oublia presque son sermon. De peur de rester court, il se dépêcha, et ce fut aussi pour penser plus à son aise à celle qui venoit de le charmer. Ses désirs étoient pressans, et il lui tardoit de les contenter. La collation fut oubliée pour cette fois seulement. Sans avoir aucun égard aux bonnes ames qui l'avoient préparée, en descendant de chaire, il fit dire à la dame toute belle, qu'il avoit à lui parler. Celle-ci ne pensoit point à la péroraison que lui destinoit le Prédicateur. Elle étoit venue au sermon dans l'intention louable de se rendre aussi bonne, aussi vertueuse qu'elle étoit belle. Quel fut son étonnement, lorsque seule avec Robert, elle entendit celui-ci lui conter des douceurs, lui débiter de ces lieux communs qui mènent à quelque chose qui ne l'est pas moins quand on veut

les entendre. Surprise, interdite, elle eut cependant la force de sermoner le Prédicateur. Mais c'étoit un Ange qui prêchoit le Diable: elle perdit sa peine. Il lui demanda donc sans détour ses plus intimes faveurs, du ton dont l'Abbé Maury se sert auprès des femmes quand il est pressé; et la menaça même, en cas de refus, de la faire brûler vive comme hérétique, schismatique, etc. La femme n'eut pas peur; Robert avoit mal choisi son moment. Celle-ci pensoit à faire son salut, tandis qu'il cherchoit à se damner. Lorsqu'en pareil cas les pensées marchent en sens contraire, il n'y a pas moyen de s'accorder. Il fut donc arrêté dans la tête du Moine, que la femme en passeroit par sa volonté, ou seroit brûlée. Il s'en fallut peu que cela n'arriva comme Robert l'avoit juré. Le lendemain il tint audience en qualité d'Inquisiteur, et fit venir la

femme en présence de beaucoup de monde. Alors, lui mettant la main sur la tête, il lui demanda à haute voix : N'êtes-vous pas de la secte des hérétiques? — Oui, répondit-elle, j'en suis véritablement. — Voulez-vous rentrer dans la Foi Catholique? — Non, ce n'est pas ma volonté. — Aimez-vous mieux être condamnée au feu, que de rentrer dans la Foi Catholique? — Oui, je le préfère, dit-elle avec fermeté. Robert se tournant vers l'Auditoire; vous avez entendu, s'écria-t-il avec fureur, comme cette femme a confessé sa turpitude; et les spectateurs étonnés dirent aussi-tôt qu'ils n'avoient jamais entendu proférer tant d'horreurs en si peu de temps. C'est pourquoi elle fut aussi-tôt conduite en prison. Elle avoit un fils, jeune homme bien élevé, plein de mœurs, et qui se destinoit à l'Église. Il connoissoit la force des haines théolo-

giques, et prévit la destinée de sa mère ; mais il l'aimoit beaucoup, c'est pourquoi il fit tout ce qu'elle pouvoit attendre d'un bon fils qui vouloit la sauver de la mort. A force de chercher des personnes amies du Dominicain, il en rencontra une qui le connoissoit familièrement, et qui prit part à son infortune. Je sais, dit-il, ce qui se passe, mais ne vous effrayez pas, nous trouverons le moyen de sauver votre mère. Demain on doit l'interroger encore en présence du peuple ; ayez soin de vous placer près d'elle, et lorsque Robert lui mettra la main sur la tête en l'interrogeant sur sa croyance, saisissez cette main avec force ; ôtez-en s'il se peut un billet que vous y trouverez, et laissez ensuite interroger votre mère sur sa Foi. La chose fut ainsi exécutée, non sans quelque rumeur ; mais le jeune homme ne fut pas plutôt maître du

billet, que sa mère, rendue à elle-même, quand on l'interrogea, nia tout ce qu'elle avoit dit la veille; affirma que le Prédicateur ne l'avoit pas interrogée, qu'elle n'avoit jamais su ce que c'étoit qu'une hérésie, et qu'elle avoit toujours été bonne Catholique et véritable servante de Dieu. Alors le fils montra à tout le monde, le billet par le moyen duquel il devenoit si facile au Moine Robert de faire dire à quelqu'un le contraire de sa pensée, et de faire périr tous ceux dont il vouloit se venger. Le peuple comprit aussi-tôt que ce billet ne pouvoit être qu'une invention diabolique, et qu'un Inquisiteur, qui s'en trouvoit muni, étoit nécessairement un des suppôts du malin Esprit. En effet, l'Inquisition est, par elle-même, une de ces inventions infernales dont le Diable a été secrètement l'instigateur. La vengeance d'un peuple

trompé est terrible, et peu s'en fallut que Robert ne périt du même genre de mort qu'il vouloit faire infliger à une femme beaucoup plus vertueuse que lui; mais le jeune Ecclésiastique, content d'avoir délivré sa mère, retira Robert des mains de la populace. On en fit néanmoins une justice sévère; et il fut enfermé pour le reste de ses jours, avec d'autant plus de raison, que, pour excuser son crime, il avoit accusé son père et sa mère, et beaucoup d'autres personnes d'avoir participé au sortilége compris dans ce billet. Celui-ci fut brûlé publiquement par la main du Bourreau, de peur qu'il ne tombât une seconde fois en de mauvaises mains. Mais le Diable sait se retourner, et n'en fit pas moins des expériences nouvelles sur la crédulité du pauvre genre humain.

LA CHANDELLE MIRACULEUSE DE LANGRES, OU LE DIABLE DUPÉ.

CIRAPA étoit un Bourgeois de Langres, qui auroit pu vivre modestement du bien que son père lui laissa en mourant, s'il n'avoit aimé le jeu avec fureur. Cette passion fut la cause de sa ruine; mais il vivoit dans un temps où le Diable se communiquoit aux hommes un peu plus hardiment qu'il ne le fait à présent; car à force de leur apprendre de ses tours, ils ont par la suite essayé de le tromper. Cirapa fit donc un pacte avec le Diable, non par-devant Notaire, car tous ses pactes sont secrets; il convint de se donner à lui, et même de lui livrer ses deux fils HOLDUS et

Gabor, pourvu que, par son moyen, ils vécussent, pendant quarante ans, dans l'opulence et dans les plaisirs. Pour ne pas manquer sa proie, le Diable y consentit ; trois mauvais sujets de plus dans son empire, valoient bien un petit sacrifice. Si le Diable étoit plus traitable, que de gens qui ont mangé leur bien, se donneroient à lui, pour continuer de vivre dans l'opulence ! Mais le Diable, une fois pris pour dupe, ne fit plus de semblables marchés. Il voit d'ailleurs tant de gens se damner pour rien, ses chaudières sont si bien peuplées, qu'il n'achete plus personne. Ajoutez à cela, que bien des hommes en ce monde, ayant percé leur tonneau des deux bouts, comme les Danaïdes, le Diable ne pourroit suffire à leur appétit. Cirapa vécut donc à son gré selon son pacte, mais le moment de l'échéance arrivoit, et le Diable

voulut sa proie. Il somma Cirapa de sa parole. Celui-ci, de même que son fils Holdus, s'étant dépêchés de vivre, ne refusoient pas trop de le suivre ; mais il falloit livrer encore Gabor, son second fils. Ce jeune homme avoit connu l'abus que son père et son frère avoient fait de la vie, et ne voulant plus les imiter, avoit obtenu de Dieu, par ses prières, le pardon de son crime ; il fit plus, il parvint aussi à convertir son père et son frère, et à les réconcilier avec le père commun de tous les hommes ; ce père tendre, qui ne repousse jamais les enfans égarés qui se jettent dans ses bras, et se livrent à sa clémence. Le Diable pressoit, insistoit et vint un soir dans la chambre de Holdus, menaçant de l'enlever s'il ne vouloit le suivre aussi-tôt. Ne sachant comment éluder sa promesse, car depuis sa conversion, Holdus avoit un

petit commencement de probité, il dit au Diable, qu'il alloit le suivre, et se faisoit fort de lui livrer aussi son frère, avant que le reste de la chandelle, qui brûloit, fût consumé, mais qu'il falloit qu'il jurât sur sa foi de Diable qu'il attendroit. Celui-ci, croyant déjà tenir sa proie, n'hésita pas de jurer. Aussi-tôt Gabor se présenta, et, mû par l'esprit de Dieu, souffla la chandelle, qui ne fut jamais rallumée depuis. Il sauva, par ce moyen, Holdus et Cirapa. L'histoire auroit pu ajouter rien que le Diable, confus d'avoir été trompé, s'enfuit d'autant plus vîte, que Gabor vouloit l'arroser d'un seau d'eau bénite.

Cette histoire est tirée des mêlanges historiques et philologiques de M. Michault (*), qui nous ap-

(*) *Paris, N. Tilliard*, 1754, 2 *vol. in*-12. Voyez le tome 2, pag. 301 et suiv.

prend que le Père Oudin, Jésuite, en avoit fait le canevas d'une Pièce de théâtre. J'aurois cru plus de goût au Père Oudin. Mais comment ne pas se fier à ce que dit M. Michault? Cependant il se trompe en ajoutant que le fond et les circonstances de cet événement sont assez conformes à ceux de l'histoire de la sainte Chandelle d'Arras, écrite par Guillaume Gazet (*); car la Chan-

(*) Voici le titre de ce Livre : « Histoire de » la sacrée Manne et de la sainte Chandelle » d'Arras, avec les miracles des Ardens, tant » de ladite Ville que de Paris et Tournay, » avec une chanson à la louange de la sainte » Chandelle, par Guillaume Gazet. *Arras, la Rivière*, 1612, *in*-8. » Ce n'est pas la seule édition de ce grand Ouvrage, qui cependant n'a jamais autant fait rire que le Poëme de la Chandelle d'Arras, en dix-huit Chants, par l'Abbé Laurent, ex-Mathurin de Douay, mauvais sujet ayant beaucoup d'esprit. Ce dernier Ouvrage a été imprimé en 1765, et fort souvent depuis.

delle

delle d'Arras étoit un cierge que la Sainte Vierge apporta, tout exprès du Paradis, pour guérir les *Ardens*, maladie dont le Peuple d'Arras étoit affligé, ainsi que celui de Paris, où il a été fondé une Église, sous l'invocation de Sainte Geneviève des Ardens. Je crois qu'elle a été détruite bien avant la Révolution Françoise. Le miracle de la guérison des Ardens, paroît avoir eu lieu sous le Roi Louis VIII, fils de Philippe-Auguste; et cette maladie ne me semble pas autre chose que la lèpre.

LE BON MARCHÉ.

Le Père Coton, Jésuite fort célèbre, Confesseur d'Henri IV et de Louis XIII, étoit grand connoisseur en Diablerie. Il sentoit une Possédée de trente lieues; rarement le Diable résistoit à ses exorcismes; mais comme il ne quitte la place qu'à la dernière extrémité, il falloit avoir très-souvent une longue conversation avec lui, et sa correspondance ne laisse pas que d'être fort instructive. C'est au moyen d'une conversation de cette espèce, que le Père Coton est parvenu à savoir que *Luther avoit un esprit familier, et qu'il l'avoit acheté de Carlostade, pour le prix et somme d'un florin d'or* (*). Cela

(*) Voyez l'*Apologétique du Père Coton*, pag. 184.

ne seroit point cher, si tant est cependant que l'on puisse avoir bon marché d'une pareille marchandise. Il apprit encore que ce même Luther, chef d'une Secte qui a bien tourmenté les Prêtres, en les faisant étudier malgré eux, étoit un véritable suppôt d'Enfer, et tellement possédé d'un Esprit malin, que le Diable, lui servant à toutes mains, couchoit avec lui bien plus souvent que la Religieuse *de Bore*, qui avoit quitté son couvent pour suivre cet Hérésiarque. Voilà comme on sait tout, et même l'histoire secrète des grands Apôtres de la religion. Si, d'un autre côté, on consultoit les Luthériens, on pourroit apprendre des anecdotes fort scandaleuses sur le Jésuite Coton, qui, à force de fréquenter le Diable et la Cour, étoit devenu vicieux. Voyez, à ce sujet, l'*Anti-Coton*.

LE DIABLE DANS LE POT DE CHAMBRE.

Ex ungue leonem ; comme on connoît le lion par la griffe, de même le Diable s'annonce par les mauvaises exhalaisons de son postérieur, toujours ouvert, *velut crudae bovis*. Les grands Praticiens d'exorcismes, bons connoisseurs en cette partie, prétendent que rarement on l'a vu sortir de quelque lieu, sans laisser après lui une odeur exécrable.

C'est ainsi qu'en partant il leur fait ses adieux.

Mais le bon exorciste ne hait pas ce goût-là, car c'est à quoi il reconnoît la réalité d'une possession, et la certitude d'une délivrance. Ce *criterium* néanmoins pourroit pa-

roître fort suspect à d'autres yeux; car, si la Possédée avoit en même temps une fièvre putride, il est à croire que ses sécrétions ne sentiroient pas la fleur d'orange. Ne portons pas la critique trop avant dans cette matière, car une telle preuve étant admise par les nez les plus fins de nos Casuistes, il y auroit de l'irréligion à la révoquer en doute. Invoquons donc, en cette occasion, les trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité.

Un Dragon qui, par toute terre, auroit passé pour Dragon (*), fut reconnu Diable en ce qu'il se montroit très-flegmatique des fesses (**).

(*) L'Editeur observe que les bons Naturalistes ne reconnoissent pas l'existence des dragons. Ainsi il est clair qu'un dragon étant un être fantastique, n'est en effet qu'un Diable déguisé.

(**) Les trois Histoires que l'on rapporte

Un autre Dragon mit un jour sa gueule contre la bouche de Saint Calappan. Celui-ci devina, à sa mauvaise haleine, que ce pouvoit être le Diable. C'est pourquoi il le conjura aussi-tôt. Le serpent étonné se retira vers l'entrée de sa caverne, et jeta tant d'excrémens que le Saint ne douta plus de la bonté de sa conjuration, et vit bien qu'il avoit pris le Diable sur le fait.

A Avenay, un nommé Sigibaut,

---

ici, sont tirées des *Vies des Saints*, *par René Benoist. Paris*, 1600, *in-fol.* en la vie de Saint Calappan et de Sainte Berthe. Ce René Benoist étoit Curé de Saint-Eustache, à Paris, et l'un des Ecrivains les plus éloquens et les plus féconds de son temps. Il a écrit et publié en 1579, deux fort petits Ouvrages contre la magie, les Magiciens, les maléfices, les sortileges, ect. imprimés avec celui de Pierre Massé, qui a pour titre : « De l'Imposture et » tromperie des Diables, Sorciers, Enchan» teurs, Noueurs d'éguillettes, etc. » *Paris*, » *Poupy*, 1579, *in*-8.

possédé du Diable, fut amené au Monastère où Sainte Berthe étoit enterrée. L'Abbesse fit jeûner ses Religieuses, ordonna à l'Aumônier de faire remplir un muid d'eau, et de la bénir. Ces préparatifs étant bien disposés, on plongea le patient dans le tonneau d'eau bénite. Le malin Esprit, n'y pouvant résister, fit une révolution si prompte dans les entrailles du pauvre homme, qu'il appela toutes les Religieuses à son secours, en jurant qu'il alloit salir l'eau bénite, si on ne lui donnoit un pot de chambre. L'Abbesse sentit la faute qu'on avoit faite, et pour la réparer, fit descendre sa chaise percée qui suffit à peine au flux de ventre qu'éprouva Sigibaut, pour mettre le Diable à la porte. L'explosion fut terrible, et tout le monde s'en tint le nez dans le Couvent, jusqu'à matines, tant le Diable sent mauvais quand il est saisi de la peur.

LE DIABLE NAIN BRISANT LES CORNEMUSES,

Tiré des mêmes Vies des Saints, par René Benoist, article Saint Siméon.

L'ABBÉ Saint Siméon se nommoit, en Syriaque, *Salum*; c'est-à-dire *Folâtre*, et il paroît que son caractère répondoit à son nom. On a vu de grands Saints aimer à rire; quelques-uns même ont commencé par-là, mais presque tous ont fini par être ennuyeux. Un jour donc que Siméon n'étoit pas triste, il entre dans une boutique pleine de vessies, en prend une, et après y avoir ajusté un tuyau de plume, et divers chalumeaux, il s'en va dans un carrefour de la ville, et joue publique-

ment de son baroque instrument. Il est probable qu'il en jouoit mal, car le peuple et les enfans se moquèrent de lui, par leurs gestes et leurs cris. Mais il le faisoit exprès pour chasser un Diable qui vexoit les habitans de ce lieu. Ce Diable, sans doute, étoit bon musicien; ne pouvant supporter que Siméon lui écorchât impunément les oreilles, il eut de l'humeur, et prenant la figure d'un petit Maure, il s'en alla droit à la Boutique où Siméon avoit acheté sa vessie et tous les chalumeaux: il creva les unes et brisa les autres, au grand regret de la Marchande qui jetoit les hauts cris. Siméon, las de jouer, revint au logis de la dame, et la trouvant désespérée, ne fit qu'en rire. Qu'avez-vous, lui dit-il? Qui donc a fait ce carillon? Un méchant Maure, répondit-elle, vient d'entrer ici; il a tout rompu, tout cassé; et elle re-

commençoit à pleurer. Mais le Vieillard malin, étouffant de rire : Quoi, dit-il, c'est ce petit Noir, ce Nain que j'ai vu fuyant à toutes jambes? Ne vous fâchez pas, ma bonne, c'est moi qui vous l'ai envoyé. A ces mots, la femme, se mettant en fureur, prit sa quenouille, et voulut frapper sur Siméon, qu'elle auroit martyrisé, si, se souvenant des tours de sa jeunesse, il n'avoit ramassé une poignée de poussière qu'il lui jeta dans les yeux. La pauvre femme n'y voyoit goutte, et n'en crioit pas moins, frappoit toujours, et ne touchoit personne, car Siméon savoit s'esquiver à propos. Quand il fut las de cette comédie, et qu'il put se faire entendre, il lui cria de loin: Adieu, ma bonne, appaisez-vous, ce Noir qui creva vos vessies, c'étoit le Diable; il n'est pas plus méchant que vous en ce moment; je l'ai chassé, et je m'en vais. Quand vous

serez plus sage, vous me rendrez justice, et vous me bénirez d'avoir purgé la ville du vilain Démon qui l'affligeoit. Après ces mots, Siméon s'en fut content de sa bonne action, et riant toujours de la colère du Diable et de celle de la femme.

L'ESPRIT A S. INNOCENT,

Tiré des Mémoires de l'Étoile. Cologne, 1719, in-8. tom. 2, p. 185.

Au mois de Février 1594, on parla beaucoup, à Paris, d'un Esprit qui revenoit à Saint Innocent. Tout le monde y alloit en procession, dès qu'il étoit nuit, jusqu'à onze heures du soir. On entendoit l'Esprit se plaindre et pousser de longs gémissemens, tels qu'un tonnerre éloigné qui gronde avant qu'on apperçoive l'orage. Il appeloit son père, sa mère, et, se mêlant des affaires d'Etat, il disoit aussi qu'il falloit tuer les Politiques, et ne pas recevoir le Béarnois. Cette maladresse lui devint fatale; les Grands sont incrédules; ils ne respectent ni Dieu, ni Diable quand on se

mêle de leurs affaires. Les Partisans du Béarnois, ou pour mieux dire, d'Henri IV, cherchèrent donc l'Esprit, et comme il parloit, il ne fut pas difficile de le trouver. C'étoit le valet d'un coutellier qui se cachoit dans une tombe, et se couvroit la tête d'un chaudron. Pour l'empêcher de jaser davantage, on vint le prendre à petit bruit, de peur d'émeute, et puis on le serra entre quatre murailles. C'est ainsi que finit la farce des Innocens, et que finiront toutes celles de ce genre.

LE DIABLE DE BON CONSEIL,

Tiré du Directoire de la vie humaine, par Fr. Bellemère, Minime. Paris, Poncet le Preux, 1537, in-16.

Un jour, une jeune fille eut fantaisie de quitter son maître chez qui elle étoit heureuse. Elle y travailloit avec assez d'assiduité, du matin jusqu'au soir; mais sachant que, dans la maison d'un homme riche du voisinage, on gagnoit plus, et l'on travailloit moins, elle prit conseil de la paresse, et résolut de s'y présenter. Elle mit donc ses beaux atours, sa cornette blanche et sa chemise la plus neuve, des bas savonnés tout exprès, chemison fin de basin bleu, sa cotte rouge et le tablier d'incarnat. Enfin elle

étoit propre autant qu'on l'est un jour de fête, avant la danse, ou la promenade au bois. La voilà partie du matin, roulant dans sa tête des petits projets de fortune, sortant de son village en habit de paysanne, et ne voulant y reparoître que vêtue comme une belle Dame. On lui avoit déjà dit qu'elle étoit gentille, et bonnement elle l'avoit cru. Une de ses amies, qui étoit vraiment jolie, s'étoit déjà mariée au château; l'espérance d'en faire autant la faisoit marcher un peu vîte. Au coin d'un bois, un petit homme, assez mal bâti, l'arrêta. Sa figure étoit noire et ses bras tout velus. Il avoit la tête couverte d'un bonnet de laine, et la barbe fort longue. Elle crut voir un bucheron, c'étoit le Diable. Quelle eut été sa peur, si elle l'avoit su. Mais on le croit bien loin, tandis que souvent il est bien près! Sa tête étoit montée,

et ne pensant ni à Dieu, ni à Diable, elle ne voyoit que ses projets. Où donc allez-vous, la jeune fille, si matin, lui cria le petit homme? — Où je vais... eh mais çà se devine bien, je m'en vais au château.... — Quoi! si matin? ils ne seront pas éveillés. — Je sonnerai bien fort. — Le Portier va vous rudoyer. — Nenni, nenni, je lui porte un fromage. — Oh! oh! avez-vous donc des affaires par-là? — Que vous importe? — Vous me semblez un peu grossière; il faut être polie pour vivre au château. — Jeannette sentit la leçon, et se corrigea sur le champ. Mais, mon cher ami, pourquoi me faire ces questions? laissez-moi, je suis pressée. — Et moi je vous dis qu'il ne faut pas vous presser si fort; car un jour vous vous repentirez de la démarche que vous faites. Allez, ma jeune fille, et soyez sage. A ces mots, il s'enfonça dans

le bois, et disparut. Jeannette eut bientôt oublié le petit homme, et, se croyant retardée par ses questions, n'en marcha que plus vîte. Bientôt elle apperçut les pavillons, la girouette et le clocher. Son cœur en palpita de joie, et, peu d'instans après, elle entra au château. Tout l'enchanta ; car il n'y avoit rien de pareil dans son village, mais au bout de huit jours elle y étoit accoutumée. Le Portier, la voyant, voulut savoir l'objet de sa démarche. —Oh ! dit il, en apprenant qu'elle vouloit servir, il y a de quoi vous occuper ici. La fille de peine est partie depuis deux jours ; venez, je vais vous proposer à Monsieur l'Intendant. Aussi tôt il la lui conduisit ; le marché fut bientôt conclu, et la voilà couchée sur le registre des domestiques de la maison. On lui donnoit le double de ce qu'elle gagnoit au village, et elle ne tra-

vailloit que deux ou trois heures le matin, pouvoit se promener le soir; et pourvu que certain ouvrage fût fait à l'heure dite, elle étoit libre. Elle en profita pour courir à son aise, çà et là. Au bout de huit jours, elle étoit lasse de cette vie, mais incapable de travailler une heure de suite. L'ennui la prit de se promener seule, car les filles de chambre ne vouloient pas frayer avec elle. Les garçons furent moins fiers, et elle s'apprivoisa si bien avec un beau laquais, bien poli, bien galonné, qu'elle ne pouvoit le quitter. Celui-ci avoit déjà deux ou trois allures dans la maison, avec des filles plus propres que Jeannette; mais celle-ci étoit nouvelle, et, dans un Château, la nouveauté fait grand plaisir. La Fleur eut envie de Jeannette; il lui fit voir les beautés du Château, les promenades d'alentour; puis un certain jour, dans un

bosquet, sur un lit de gazon, qui faisoit les délices de la maîtresse, il lui donna la première leçon d'amour. Le lendemain le maître donna une commission à son laquais; il la fit mal, et fut chassé. Jeannette au désespoir l'auroit suivi, s'il n'étoit parti sans lui faire ses adieux. L'ennui la prit; son cœur étoit novice, il aimoit la Fleur de bonne foi, mais il avoit reçu la première leçon d'ingratitude; leçon cruelle qui flétrit les plus doux sentimens de la nature. Pour surcroît de malheur, elle sentoit je ne sais quoi qui la rendoit malade; bientôt elle ne put douter qu'elle étoit enceinte d'un enfant dont le père lui échappoit: position terrible, dont les filles ont bien droit de s'affliger, mais qu'elles ne prévoyent jamais assez-tôt. Chacun en raisonnoit dans le Château, on lui rioit au nez, on la montroit au doigt, et la honte chaque fois

se peignoit sur son visage. Elle ne put résister à ces avanies, et se préparoit à s'en aller, quand le Seigneur la fit venir ; il lui fit une verte leçon sur son inconduite, et la chassa en la payant avec plus de générosité qu'elle ne l'attendoit. Confuse, elle partit pour se cacher chez une tante qui l'aimoit comme sa fille, et dont elle espéroit plus d'indulgence que de ses autres parens. Elle n'étoit plus si gaie qu'en allant au Château : sa démarche étoit lente, ses yeux fixés en terre et remplis de larmes ; en un mot, elle ressembloit à une coupable. Quoiqu'elle eût pris un tout autre chemin, le Diable ne se trouva pas moins sur sa route pour ajouter à sa confusion. — Bon jour, ma fille, lui dit-il au détour d'une allée ; allez-vous au Château ? A ces mots, des larmes coulèrent de ses yeux. — Je le vois bien, ajouta-t-il, vous êtes fâchée de ne m'avoir

pas écouté ; mais il est trop tard. Si le malheur vous poursuit, n'en accusez que vous-même, autrement vous me trouverez sans cesse sur vos traces, pour vous démentir lorsque vous oserez vous plaindre. — Jeannette fut trop heureuse de trouver sa tante sensible à ses malheurs, et prête à les cacher. Depuis ce temps elle eut du dégoût pour la ville, et se fixa au premier Maître qui voulut la recevoir. Mais aucun ne valut le premier qu'elle avoit si sottement quitté.

L'ÉTOURDI,

Tiré du Prato fiorito di Varessempi. In Como, 1607, in-4.

UN Religieux étoit malade, et désiroit la mort parce qu'apparemment il s'ennuyoit de la vie claustrale : mais un Moine sait prendre ses précautions ; et, avant que de mourir, il voulut faire une confession générale, nettoyer son ame de tous ses péchés, et se présenter, en état de grace, devant le maître de tous les hommes. Le Diable néanmoins ne le perdoit pas de vue. Il lui apparut donc au milieu de la nuit, et sous la figure la plus hideuse, tenant dans une main un papier roulé, sur lequel on apercevoit de l'écriture. —Eh bien ! dit-il au Moine, es-tu prêt à me suivre ? — Qui, moi ? je

n'irai pas, je l'espère, au séjour infernal, répondit celui-ci : ma conscience est pure, et ma vie sans reproche. A ces mots le Diable partit d'un éclat de rire si violent, que le Moine se crut mort. Oh! oh! reprit le Diable, voilà du nouveau, tu crois donc en être quitte pour ta confession générale ; j'en ai vu venir dans mon manoir, à qui la peur en avoit fait faire plus de dix, en huit jours, et qui valoient mieux que toi. Ta conscience n'est pas si nette que tu le penses. Le vois-tu ce papier ; c'est la liste des péchés que tu as seulement oubliés ; avec lui, je t'attends au moment où tu viendras te faire juger au grand tribunal. Le Moine, effrayé de la menace, alloit se trouver mal ; mais la peur d'être rôti lui donnant du courage, il dit au Diable avec force : Si tu ne me donnes ce papier, je te tiens pour un trompeur et un

méchant, comme tu l'as toujours été ; puis, se jetant à bas du lit, il courut après le Diable pour lui arracher le papier. Le Diable, à son tour, eut peur du Moine qu'il croyoit plus malade, et s'enfuit dans le dortoir : se sentant poursuivi vivement, il descendit un escalier quatre à quatre, et se trompa de chemin. Il vouloit sortir par une porte secrète que le Père Gardien avoit laissée ouverte pour cause cette nuit-là, mais il entra dans l'Église, et cherchant un moyen de s'esquiver, il renversa le bénitier. L'eau bénite, en tombant sur ses mains, lui fit lâcher le papier. C'étoit ce que vouloit le Moine, qui le saisit aussi-tôt, fit trois pas en arrière, et se retira bien vîte dans sa cellule, laissant le Diable se morfondre dans une Église, dont l'air seroit mortel pour lui s'il pouvoit mourir. On dit qu'en attendant l'ouverture

des

des portes, il monta en chaire, et fit un sermon plus comique que ceux du Père Bourdaloue. Ce sermon, par bonheur, ne fut entendu de personne; car l'historien, ayant suivi le Moine préférablement au Diable, ne nous en a conservé aucun passage. Nous le suivrons donc dans la cellule du pauvre Moine, qui, tout essoufflé de sa course, s'étoit remis au lit où il lisoit en tremblant la liste des péchés omis dans sa confession. Elle étoit longue, et il sentit bien qu'il auroit été damné, s'il étoit mort à l'instant; car il s'y trouvoit de gros péchés qu'il est difficile de pardonner, mais que l'on oublie aisément soi-même par l'habitude de les commettre. En voici un échantillon qui prouvera que les reclus ne valent pas mieux que les Gens du monde.

Le 1er Décembre, 1104, vieux style, le Frère Dorothé, Carme, en confessant une Nonain, la fit tomber dans le péché charnel.

Le 10, il y avoit huit jours que Frère Dorothé n'avoit dit son Bréviaire.

Le 11, il ne rentra que fort tard au Couvent; il avoit été au cabaret, d'où il n'osoit plus sortir, parce qu'il avoit laissé sa raison au fond d'un verre. Pour s'excuser, il fit une menterie au Père Gardien, qui la prit pour comptant, parce que lui-même avoit trop fortement goûté.

Le 15, n'ayant plus d'argent, Frère Dorothé vendit quatre billets de confession à des jeunes fiancés, moyennant cinq sous parisis chacun.

Le 16, il ne voulut pas donner l'absolution à une femme qui avoit forgé des cornes à son mari,

avant qu'il n'eût commis le même péché avec elle ; puis il s'en alla dire la messe sans se confesser, ni se laver les mains.

Le 18, Frère Dorothé, ayant trouvé la cellule du Père Procureur ouverte, s'approcha du trésor du Couvent, pinça quelques *carolus* qu'il mit dans sa poche, et rentra chez lui comme une souris dans son trou.

Le 22, il y eut un Novice qui prit l'habit ; Frère Dorothé, chargé de lui conseiller de faire ses vœux, lui dit plus de menteries que de vérités.

Le 23, Frère Dorothé, après l'Office, voulut se confesser ; mais il dit à son Confesseur tous les péchés d'un autre, et lui vola son absolution *gratis*.

Le 25, c'étoit le jour de Noël, et Frère Dorothé se fit payer six

messes, quoiqu'il n'en eût dit que deux.

Le 31, Frère Dorothé dormit, et ronfla à Matines, comme il avoit fait pendant toute l'année.

On prétend qu'en lisant le registre qu'il venoit de voler au Diable, Frère Dorothé, quoique malade, rioit sous cape de tous ces péchés si drôles qu'il avoit oubliés. Cependant la peur du Diable le tenant encore, il crut qu'il étoit saisi de l'esprit de Dieu, et s'en alla trouver le Père Gardien, à qui il raconta, avec une contrition presque réelle, ce qui venoit de se passer, et tout ce qu'il avoit oublié de lui dire dans sa confession générale. Celui-ci qui connoissoit, par expérience, la foiblesse humaine, voulut bien lui pardonner encore ses fautes en faveur du bon tour qu'il avoit fait au Diable, et, à charge de revanche,

lui donna la meilleure absolution qu'on puisse recevoir pour aller droit en Paradis. Mais il s'en garda bien, car il ne mourut pas cette fois; au contraire, il vécut comme il avoit fait auparavant.

LE VAUTOUR AU DORTOIR,

Tiré de Saint Pierre le Vénérable, Abbé de Cluny, au Chapitre 14e. du premier Livre des Miracles, cité par Abraham de Sainte-Claire, Récollet Allemand, et Prédicateur de l'Empereur, dans son Recueil de Sermons ou Exhortations, qu'il a intitulé : « Grammatica Religïosa quæ piè » docet *declinare* à malo et » facere bonum, amplecti *per-* » *fectum in præsenti* et respuere » *imperfectum* ad obtinendum *fu-* » *turum infinitum*, cum *partici-* » *pio* salutis ». *Coloniæ Agrippinæ, Metternich, 1719, in-4. pag. 119.*

Un Religieux Convers de l'Ordre de Saint Benoît, étoit couché au

dortoir, où, selon la coutume, il y avoit une lampe qui brûloit. C'étoit l'été; ne pouvant dormir à cause de la chaleur, le Frère Convers avoit sorti une jambe de son lit: dans cet état il vit voler, vers lui, un monstrueux Vautour qui s'abattit près de son lit. Deux autres Démons, en forme d'hommes, l'accompagnèrent, et bientôt il s'établit entr'eux une conversation amicale. Que fais-tu ici? dit l'un d'eux au Vautour. N'as-tu point de pouvoir sur les Religieux de céans? — Non, répondit le Vautour, car tous ils ont fait le Signe de la Croix, et se sont barbouillés d'eau bénite: en outre, ils ont marmotté quelques versets des Pseaumes; ainsi donc n'ayant rien à faire ici, je m'y repose. — Mais vous autres, d'où donc êtes-vous? continua le Vautour; avez-vous eu plus de bonheur que moi? — Oh! répondirent-ils, nous

ne savons pas, comme toi, perdre du temps ; nous venons de Châlons, et nous y avons excité un Soldat à faire une douce violence à son hôtesse. La belle chose ! s'écria le Vautour, il n'y a pas de mérite à exciter un Soldat à mal faire, car ils y sont toujours disposés. Amis, si ce n'est que cela, vous avez perdu votre temps comme moi. — Enfin nous sommes tombés dans une maison d'éducation, et par notre conseil, le Maître a commis, avec son Disciple, le péché favori de nos Prélats Romains. — A la bonne heure donc, voilà ce qui s'appelle bien travailler ; et sans doute, continua le Vautour, vous venez ici pour en conseiller autant ; car dans les Couvens, les Séminaires et les Collèges, il y a autant de Jupiters que de Ganimèdes, mais vous perdez votre temps, voyez comme ils sont sages! —Ne t'inquiète

pas de ce que nous venons faire, c'est à nous d'y penser. Mais il faut avouer, disoit un des Démons déguisés au Vautour leur camarade, que tu es un triste compagnon, et bien peu zélé pour la gloire du Grand Maître. Te voilà près d'un Convers qui est couché dans une posture indécente, et tu ne lui as pas encore abattu la jambe à coups de bec? tiens, je vais te montrer ton métier; et il alloit décharger un coup de hache sur la jambe du Convers, quand celui-ci, transi de peur, retira sa jambe en invoquant tout haut son bon Jésus. A ces mots, les Diables et le Vautour délogèrent; mais le coup avoit porté, et la couverture étoit coupée, ce qui devint, après Matines, l'entretien de tout le Couvent et des environs. Chacun félicitoit le Moine de sa présence d'esprit, tandis que la peur seule avoit sauvé sa jambe.

LE PRÊTRE AU SABBAT,

Tiré du Trésor de l'ame. Paris, Vérard, sans date, in fol. gothique, feuillet XXXIII recto. *L'Auteur de ce Livre se nomme Robert dans le prologue. Ce vieux livre est fort peu connu; il en sera parlé dans le* SANDRASIANA.

Il étoit un homme qui alloit pendant la nuit, avec certaines femmes que l'on disoit être sorcières, et qui peut-être n'étoient que libertines, car on les appeloit les *bonnes choses*. Son Curé l'en reprenoit, l'autre promettoit de s'en corriger, et n'en faisoit rien; car, on ne se corrige de certains péchés que lorsque l'on ne peut plus les commettre. Un jour donc que son Pasteur le gronduit

fort sur ses liaisons avec de telles femmes, Dominique, c'étoit le nom du personnage incorrigible, lui en raconta tant de merveilles, que le Curé, curieux comme un homme de sa robe, lui dit de le mener une fois avec lui pour éprouver si c'étoit vérité ou mensonge, et lui promit de ne plus le gronder, si ce qu'il racontoit de ces femmes étoit vrai. Dominique y consentit, et peu de jours après, vint éveiller son Pasteur au milieu de la nuit. Celui-ci étoit dans son premier somme, et, quoiqu'il habitât le Village, il ronfloit aussi bien que son Évêque. Le Démon de la paresse lui conseilloit de laisser aller Dominique avec sa belle compagnie, et de rester dans son lit. Cependant celui-ci l'appelant toujours, il prit son parti et se leva. Il vouloit s'habiller, mettre une chemise blanche, un habit tout neuf, comme il faisoit chaque fois

qu'il alloit dîner chez son Seigneur. Mais Dominique lui dit qu'il ne falloit pas tant de cérémonie, et qu'il devoit se mettre nu. Dans un autre temps, et dans un autre Pays, le Curé n'y auroit jamais consenti ; mais c'étoit pendant l'été, au temps de la moisson, et en Italie. Le Curé suivit le conseil de Dominique, et vint à lui nu comme Adam. Tout étoit prêt, et la voiture à sa porte ; voiture modeste, et qu'on n'offriroit pas à une petite Maîtresse ; car il s'agissoit de monter sur un tréteau. Et le Curé d'y monter aussi lestement qu'il auroit fait sur son bidet. Il n'y fut pas plutôt que le tréteau, d'abord immobile, enleva les deux voyageurs, et bientôt les débarqua vers un grand bâtiment en forme de cellier. Il y trouva grande compagnie, et beaucoup de Dames qui lui parurent du bon ton. Le luminaire étoit nombreux, et

l'on s'occupoit à chanter, danser, causer et rire en attendant les convives qui manquoient. A peine Dominique et son Curé furent entrés, que les tables furent servies, et qu'un Maître d'Hôtel, bien galonné, vint dire, au milieu de la compagnie, qu'il falloit s'asseoir et manger. C'étoit l'avis de nos deux voyageurs, qui se placèrent auprès des Dames les mieux mises, et les plus jolies, sans que l'on y trouvât à redire, l'étiquette étant bannie de cette société de plaisir. Le repas étoit superbe, et le Curé, oubliant son chétif soupé de la veille, se préparoit à bien manger : mais, par une habitude de Prêtre, il voulut dire son *benedicite* en commençant par le Signe de la Croix. A peine il avoit achevé, que les Diables, déguisés en femmes, s'enfuirent en poussant des hurlemens douloureux. Les lumières s'éteignirent, et les tables disparurent

au grand regret du Pasteur qui s'aperçut bien qu'il avoit fait une sottise, faute de savoir vivre parmi le beau monde. Et quel fut son étonnement, au milieu de ce hourvari, de se retrouver nu dans un cellier, assis, comme Bacchus, sur un tonneau? En plein jour, et dans son village, il en seroit mort de honte. Mais alors il se trouvoit en Lombardie, à cinquante lieues de son Presbytère. Il lui fallut donc prendre patience jusqu'au jour. La première personne, qu'il aperçut le lendemain, fut un gros Maître d'Hôtel, qui, chaque matin, faisoit la revue du cellier de ses Maîtres; cellier chéri, intarissable, où il passoit les plus beaux momens de sa vie. En apercevant le Curé dans cet état, son premier mouvement fut de crier au voleur, et il avoit la voix si forte, que les habitans de ce Monastère accoururent pour le défendre. Mais

le Curé n'ayant rien bu, n'avoit rien volé, et n'avoit pas même bougé du poinçon sur lequel il étoit assis. Il ne lui fut donc pas difficile de trouver grace auprès de l'Abbé de ce lieu, qui le renvoya dans son Presbytère, après lui avoir fait jurer sans peine qu'à l'avenir il n'auroit plus l'envie d'aller au Sabbat.

BERNUTION,

ou LE VALET DANGEREUX,

Tiré de l'Histoire de l'Église, Diocèse, Ville et Université d'Orléans, par Symphorien Guyon, Curé de Saint-Victor. Orléans, Borde, 1650, in-fol.

Saint Geldouin, Diacre et Chanoine de Dol, en Bretagne, eut envie de venir voir ses parens qui demeuroient dans la Beauce. Un jour il s'arrêta dans la cabane d'un pauvre paysan qui cependant avoit un serviteur, comme beaucoup en ont, malgré leur pauvreté. Celui-ci, diligent et habile, contre l'ordinaire de ce monde, qui est aussi lent que mal-adroit, en moins d'une demi-heure, eut garni

la table mieux qu'il ne convenoit à un Saint accoutumé à fuir tout ce qui peut éveiller la gourmandise. Geldouin, étonné de la bonté des mets et de la diligence du valet, se douta de quelque embûche, et pour n'y pas tomber (que d'autres s'y seroient bonnement laissé prendre !) bénit la table et les viandes : mais aussi-tôt elles disparurent, et la table fut couverte de souris mortes et puantes Le Saint fit amener le bon valet, qui, se voyant pressé, confessa ingénument qu'il étoit Diable d'origine, et se nommoit Bernution. Il avoua de plus que le repas étoit totalement de son idée, mais qu'il avoit une mission secrète de Satan. C'étoit de tuer le Paysan, son Maître, attendu qu'il déplaisoit à M. Satan, parce que, demeurant sur le bord d'une rivière, il passoit, avec une complaisance méritoire, tout le monde dans son

bateau ; ce qui étoit cause que personne ne se noyoit, et ne mouroit désespéré ; mort terrible et habituelle pour les personnes qui périssent dans l'eau. Le Saint connoissant cette nouvelle malice du Diable, voulut y remédier ; c'est pourquoi il fit promptement un seau d'eau bénite, dont il aspergea Bernution qui s'enfuit en Enfer, en jetant des cris épouvantables. Depuis ce temps, on n'a plus revu ce Diable ; mais il est à croire qu'il se cache sur le bord des rivières ; car il y fait encore noyer bien du monde.

LE DIABLE FAUX-MONNOYEUR,

Tiré du Livre des SS. Anges, par M. François Eximinès. Lyon, Guill. Le Roy, le 20 Mai 1486, in-fol. goth. signature P iij.

Il n'est aucune malice, aucune invention que le Diable ne se permette pour tromper les hommes et se moquer d'eux. Depuis long-temps il les abuse, et il devient probable qu'il les abusera long-temps encore, puisqu'il n'a pu les guérir de leur sotte crédulité. Apoléon, ou Cépoléon, Prince de Laodicée, en Syrie, avoit épuisé ses finances, et lassé la complaisance de ses Sujets, à qui il avoit fait mille emprunts dont il ne payoit pas même l'inté-

rêt. Il ne vouloit point faire de réforme, ni changer son train de vie. Cependant il étoit aux derniers expédiens, et ne sachant, comme on dit, de quel bois faire flêche, n'ayant même aucune confiance dans les Etats-Généraux de son Royaume, qui l'auroient ennuyé par de fort beaux discours sur l'économie politique et privée, il tenta une dernière ressource, et telle que son Ministre des finances n'auroit osé l'imaginer. Un jour donc il se rendit, en grand cortège, dans l'Église de Sainte Sophie de Laodicée, fit allumer les cierges devant tous les autels de cette Église ; mais au lieu d'aller rendre son hommage au Dieu créateur de tous biens, sur l'autel principal de Sainte Sophie, il vint, dans une chapelle obscure, encenser l'image du Diable corrupteur de toutes choses, et l'ennemi du genre humain; puis il s'en retourna dans

son Palais, tout radieux d'une conception dont il se promettoit des monts d'or. En effet, dans la nuit même, le Diable lui apparut pendant son sommeil, et lui adressa ces paroles superbes : « Puisque tu » m'as rendu un hommage public » dans le Temple de l'Éternel, et » que tu n'as pas craint de m'ho- » norer autant que tes prédécesseurs » m'avoient avili, je te donnerai » tout ce dont tu as besoin. Demain » tu trouveras, aux pieds de ton lit, » autant d'or et d'argent qu'il t'en » faut pour payer tes dettes. Tes » coffres en seront pleins, depuis » la cave jusqu'aux toits, et ta » brillante cassette n'aura jamais » valu le plus vil bahut de tes gre- » niers ». Le cœur rempli de joie, le Prince Apoléon se crut le plus heureux des hommes, et se promit bien de se moquer de son Contrôleur Général, qui ne lui avoit jamais

donné que des idées mesquines ; c'est pourquoi, après avoir bu quelques coups de plus à son soupé, il dormoit du plus profond sommeil. A dix heures du matin, il dormoit encore, quoiqu'il eût promis à son Capitaine aux Gardes, d'aller à la chasse dès sept heures. Enfin il s'éveilla, sonna tous ses Valets de Chambre, fit entrer ses Ministres et ses Courtisans ; tous se rendirent aussi-tôt dans la chambre ; on fit grand jour, mais chacun se prenoit le nez. Le Prince Apoléon seul ne sentoit rien, tant il étoit préoccupé de son bonheur, et de l'étonnement qu'il alloit causer à ses Sujets. Content de lui, il sauta du lit fort lestement à terre ; mais sa surprise fut extrême, quand, au-lieu des trésors qu'il croyoit posséder, il se trouva couvert d'ordures, suite nécessaire d'une fausse digestion. Alors il sentit, mais trop tard,

qu'il n'étoit pas plus riche que la veille, qu'il avoit grand appétit et le ventre creux. Cet état étoit celui de beaucoup de ses Sujets qui lui avoient prêté tout leur argent; mais comme ceux-ci pensoient à l'avenir, ils déposèrent ce Roi, qui avoit le ventre trop large, et la tête trop étroite, en lui disant que l'ordre et l'économie sont les premières vertus d'un Prince, dont les ayeux avoient déjà ruiné leurs Sujets.

L'ÉVÊQUE SÉDUIT PAR LE DIABLE,

Tiré du Flagellum haereticorum-fascinariorum, per Jacquerium, p. 99, 100 (*).

SAINT Grégoire, au troisième Livre de ses Dialogues, Chapitre VII, nous fait entendre qu'il faut continuellement être en garde contre les piéges du Diable, qui ne s'occupe qu'à nous y faire tomber les uns après les autres, ou tous en même temps; ce qui est cause que personne n'oseroit se vanter

(*) Ce livre a été imprimé avec d'autres Ouvrages du même genre, recueillis par Jean Myntzemberg Carme, à *Francfort*, en 1581, *in*-8.

de

de n'avoir pas failli. Un jour, ajoute-t-il, le Diable revint dans son manoir, tout joyeux du bon tour qu'il venoit de jouer à André, Évêque de Fondi (*Civitatis Fundanae*), et s'en vantoit en pleine assemblée de Démons. Le Saint Évêque vivoit chastement avec une Religieuse qui faisoit son ménage, et jamais il n'avoit pensé, près d'elle, à la différence des sexes. Le Diable, qui épie tout, fut scandalisé de leur conduite régulière, et voulut les faire tomber dans le vice, à quoi il réussit presque ce jour là: mais afin que l'Évêque ne pût s'en dédire, le Diable s'arrangea pour avoir un témoin, et il le choisit, de préférence, parmi les Juifs, nation débauchée, avare, obstinée (et par conséquent fort amie du Diable), avec qui elle seroit en commerce continuel, si la Sainte Inquisition n'en faisoit convertir quelques-uns

de force au Christianisme). L'Évêque, rencontrant le Juif qui l'avoit observé, eut envie d'essayer s'il n'en feroit pas un Chrétien, et commençoit à lui reprocher ses erreurs et ses vices, quand celui-ci, lui riant au nez, lui dit : eh ! Monseigneur, je ne fais avec Sara, que ce que vous faites chaque jour avec votre Gouvernante. L'Évêque vouloit se fâcher, crier à l'imposteur, nier le fait ; mais le Juif, qui en avoit été témoin, n'en étoit que plus obstiné, et crioit tout haut : Oui, Monseigneur, ce matin même, je l'ai vu de ce vieux Temple, vous vous êtes tellement laissé aller au péché de concupiscence, que vous avez donné une claque sur la fesse à votre Gouvernante. André, confus que ce reproche lui eût été fait en public, et par un Juif, tourmenté d'ailleurs par le témoignage de sa conscience, jura de ne jamais ap-

procher d'une femme. On ne sait s'il a tenu son serment ; mais depuis ce temps, il évitoit les Juifs qui ne vouloient pas se convertir ; en outre, il avoit grand soin de fermer ses portes et ses fenêtres, ce qui mit tous les curieux en défaut, et le Diable en fuite ; car il pénètre plus facilement dans les lieux dont les portes sont ouvertes.

On trouve quelques histoires de ce genre dans le traité du Père Théophile Raynaud, *de sobria utriusque sexus frequentatione* (*) ; celle ci-dessus y est adoucie, et le bon Évêque André n'y claque sa Gouvernante que sur l'épaule. Un autre auroit dit sur la joue ; mais un Jésuite n'ose pas trop s'éloigner du lieu des délices Jésuitiques.

(*) Ce livre est imprimé à *Lyon*, en 1653, *in*-8.

LA PATENÔTRE DU DIABLE,

Tiré du Speculum Exemplorum, distinctio VI^a^, exemplum 18, ex Cesario (*).

UNE Religieuse de Nivelle, en Brabant, avoit connu, par hasard, un jeune homme qui venoit assez souvent la demander au parloir, et trouvoit pour cela des prétextes si naturels, qu'elle n'avoit pu refuser ses visites; enfin il se déclara, et lui dit qu'il désiroit se marier avec

(*) L'édition dont s'étoit servi M. Sandras, est celle qui a pour souscription : *Hagennaw, per Henr. Grani, impensis Jo. Rynman de Oringaw*, 1512, *in-fol. gothique.* L'Auteur de cet Ouvrage n'est pas bien connu; il en est parlé dans *Freytag analecta litteraria*, qui l'attribue à un Chartreux, nommé *Ægidius Aurifaber.*

elle. La Religieuse, qui avoit fait ses derniers vœux, très-étonnée de la proposition, crut qu'il étoit fou, et naïvement le lui demanda; mais il lui répondit qu'il savoit bien ce qu'il disoit, et qu'étant, comme elle, de la race d'Adam, il préféroit à tout autre le fruit défendu. Il ajouta que, si elle avoit pour lui quelque goût, il la prioit de consentir à son union avec elle. La pauvre fille étoit dévote, et croyoit s'être mariée à Jésus-Christ, aussi ne voulut-elle pas y consentir, et le renvoya. Cependant, rentrée dans sa cellule, elle fit de sérieuses réflexions à ce sujet, et résolut d'en parler à son Directeur, pour qui elle n'avoit rien de caché. Celui-ci, qui étoit assez habile pour décider un cas de cette importance, lui dit qu'elle avoit bien fait de refuser, qu'il n'y falloit jamais consentir, et que cette proposition ne pouvoit venir que du

Diable. L'homme avoit deviné juste; c'étoit un Diable en effet, qui avoit l'envie de faire tomber la Religieuse dans le péché. Pour lui donner mieux son congé, la Religieuse se confessa de ce commerce innocent qu'elle avoit eu avec le Diable, et en reçut l'absolution; aussi n'osa-t-il plus l'approcher de près, quoiqu'il eût eu l'audace de se glisser, quelquefois, dans le Couvent, par le tour, et de se montrer de loin à elle, tantôt sous une forme, et tantôt sous une autre. Il venoit même jusque dans le lieu où les Religieuses prenoient en commun leur récréation, et leur faisoit des niches de toute espèce. La Religieuse avoit dit aussi, en confidence, à une de ses compagnes, que le Diable l'avoit demandée en mariage; et ce secret, ayant d'oreille en oreille fait le tour du Couvent, n'en étoit plus un pour personne; aussi lorsqu'il

y avoit quelque malice de faite dans cette sainte maison, chacun la mettoit sur le compte du mari de la sœur Augustine. Enfin le Diable s'étoit assez familiarisé avec tout le monde, pour se mêler de la conversation ; un jour que les Religieuses badinoient ensemble, il leur adressa la parole sans se montrer ; et, comme elles étoient en train de rire, elles n'en eurent pas peur ; elles lui répondirent même, et peu à peu en vinrent jusqu'à lui faire des questions. La plus jeune avoit bien envie de lui demander une petite description de l'Enfer, pour savoir si elle ressembleroit à la peinture que lui en avoit faite son Confesseur, qui n'y avoit jamais été ; mais elle se retint de peur que ses compagnes ne crussent qu'elle avoit envie d'y faire un petit voyage. Elle se contenta de lui demander s'il savoit son *Pater*. Le Diable invisible ne se fit

pas prier, et le lui récita dans ces termes :

« Grand Dieu qui régnez dans les » Cieux, que votre nom y soit » sanctifié ; mais laissez-moi gou- » verner la terre. Je ne troublerai » point vos plaisirs, et j'aurai soin » que mes Sujets s'amusent aussi. » Ils auront le pain quotidien, la » poule au pot, de bons repas, » des vins exquis ; le concert, la » comédie, le bal ; sans cesse ils » s'occuperont à multiplier l'espèce » humaine, à gagner beaucoup d'ar- » gent, par toutes sortes de moyens, » afin de le dépenser de même. Je » les délivrerai de la guerre, de » la peste et de tous les fléaux qui » désolent l'humanité ; mais je leur » conserverai la malice, afin de » leur ôter toute envie de s'en- » nuyer ».

Quand la plus ancienne Religieuse eut entendu ce *Pater*, si rempli

d'impiété, elle gronda sa compagne, fit le Signe de la Croix, et récita le vrai *Pater* des Catholiques, en invitant toutes les Dames assistantes d'en faire autant, ce qui fut exécuté en chœur. Dès cet instant, le Diable delogea du Couvent, et la Sœur Augustine y resta pour chanter son office.

EXTRAITS

Du PATINIANA, *édition de* Paris, 1701, in-12, *et de l'*ESPRIT DE GUY-PATIN, Amsterdam, 1709, in-12, *servans de peroraison au présent Recueil.*

JE crois (dit le *Patiniana*, page 9) qu'il n'y a ni Sorciers, ni Magiciens, *et nugas reputo meraque figmenta quaecumque de his scribuntur.* Pour les Diables, je pense qu'ils nous poussent à mal faire, et rien de plus. La Démonomanie de Bodin ne vaut rien du tout; c'est une pure badinerie. Ce grand esprit se moquoit du monde, et se rendoit ridicule quand il fit ce livre. Pour les Spectres de le Loyer, et tout ce qu'en a dit de Lancre et tant d'autres, ce sont pures baga-

telles de gens oiseux et superstitieux.

Il n'y a pas de signes bien assurés (*ibid.* page 80) que le Diable soit en un corps, s'il ne produit des choses toutes surnaturelles. Le Rituel Romain en a donné trois marques : 1°. *Si linguis loquantur novis.* 2°. *Si revelent secreta cordis.* 3°. *Si moveatur corpus supra vires naturae.* Il est vrai que ces trois choses sont bien étranges, mais encore ne suffisent-elles pas, *quamvis latentis Daemonis sint signa equivoqua :* joint que je ne puis entendre, ni comprendre, comment le Diable peut savoir ce qu'un homme a dans le cœur; il n'y a que Dieu qui sache cela. Ces fréquentes possessions sont autant de fourberies. Ce sont des maux de matrice, des Démons de chair qui

se remuent et qui prennent ces pauvres filles à la gorge..

C'est une chose ridicule (*ibid.* page 71.) que les demandes qu'on fit à une Démoniaque nommée *Adrienne Dufresne*, qui étoit une fille par-delà Amiens, qui vint à Paris, l'an 1604. Les sottes et scandaleuses questions, qu'on lui fit, sont décrites dans le cinquième volume de l'histoire de M. de Thou, page 1136 et suivantes. Cela n'est-il pas plaisant de vouloir découvrir des vérités cachées, par le moyen de la révélation du Diable, qui est le père du mensonge?

Depuis que je suis Médecin, je n'ai appris que d'aujourd'hui (voyez *l'Esprit de Guy-Patin*, page 105.) ce que c'est que *cheviller*. On prétend que c'est une espèce de sortilége par lequel on empêche quel-

qu'un de faire son eau, ou l'on fait clocher les chevaux, ou l'on retient une liqueur dans un vaisseau, malgré tous les trous que l'on y fait. Pour moi, je crois qu'un habile Médecin, un expérimenté Maréchal et un bon Tonnellier pourroient beaucoup pour oster la vertu de ce maléfice.

La plupart des apparitions d'Esprit (*ibid.* pag. 50), des Sorcelleries, des Prédictions, Divinations et autres choses semblables, dont l'on estourdit les simples qui veulent après nous en estourdir ; j'appelle tout cela la Gazette des Sots, et le *Credo* de ceux qui ont trop de Foy.

On voit, par ce qui est dit cy dessus, que Patin avoit l'esprit vif et la foi lente, et qu'en un mot il étoit peu crédule. J'ai été obligé de me détromper sur tant d'objets, que

je suis devenu aussi difficile à persuader que Patin. Je désire que mon lecteur me ressemble, et que les historiettes, qu'il vient de lire, le guérissent au moins de sa crédulité sur les apparitions et les terreurs du Diable, dont les hommes simples et les habitans de la campagne ne sont point encore détrompés; car, au moment où j'écris, on est encore persuadé, dans les environs de Donzi, que le loup, ou la bête féroce qui désole ce canton du Département de la Nièvre, est un Démon, un Loup-garou, un Diable déguisé qu'il est impossible de tuer. Mais un jour on le tuera, on fera voir au Peuple que c'étoit un animal fort ordinaire, et le Peuple n'en croira rien, parce que le Peuple ne veut croire que ce qui est inprovable.

FIN.

TABLE

DES FREDAINES DU DIABLE.

La grande Diablerie de Louviers, Pag. 19
Le Gobelin de Luzarche, 27
Le Prêtre mal chaponné, 32
Le Prêtre et l'Agonisant, 36
Le Moribond et le Crucifix, 39
Le Lièvre qui parle, 41
La Lourde de Loudun, 44
La Montre, ou *le faux Reliquaire*, 47
L'Abbé Brigalier presque sorcier, 49
L'Endiablé forcé d'être discret, 61
Le Vacher confirmé, 65
La Bourique chrétienne, 67

L'Incube du Port Saint-Landry, à Paris, 69
Le Diable de la rue du Four, 73
Le Succube de Lyon, 76
Le Loup-garou de Beauvais, 84
La Vaudoirie d'Arras, 87
La Possession du Diable devenue contagieuse à la Cour de France, 92
Le Diable se sauvant par les marais, 97
Le Lutin d'Ardivilliers, 105
Le Beau-père dans le corps de sa Bru, 113
La Veuve et son Cochon, 121
Le Billet infernal, 131
La Chandelle miraculeuse de Langres, ou le Diable dupé, 140
Le bon marché, 146
Le Diable dans le pot-de-chambre, 148

Le Diable nain brisant les cornemuses, 152
L'Esprit à Saint-Innocent, 156
Le Diable de bon conseil, 158
L'Etourdi, 166
Le Vautour au dortoir, 174
Le Prêtre au Subbat, 178
Berruution, ou *le Valet dangereux*, 184
Le Diable Faux-monnoyeur, 187
L'Evêque séduit par le Diable, 192
La Patenôtre du Diable, 196
Extraits du Patiniana, *et de l'*Esprit de Guy-Patin, *servans de pererai-son au présent Recueil*, 202

Fin de la Table.

LIVRES de fonds ou qui sont en nombre chez le même Libraire.

AGRICULTEUR anglois, ou Calendrier du Fermier, contenant une instruction, mois par mois, sur toutes les opérations nécessaires en agriculture, trad. de l'anglois, avec des notes, par M. de Guerchy, in-8. br. 3 l.

Amours de Daphnis et de Cloé, trad. du grec en italien, in-8. br. 1 l. 10 s.

Art de sentir et de juger en matière de goût, par Seran de la Tour., gr. in-8. br. 3 l. 10 s.

Avis au Peuple sur sa santé, par Tissot, 2 v. in-12. br. 1 l. 16 s.

Caissier italien, ou l'Art de connoître toutes les monnoies d'Italie, et celles de tous les Etats d'Europe qui y ont cours, par Benaven, 2 vol. in-fol. pap. vélin, avec plus de 150 planches en taille douce, br. en cart. 72 l.

Medaillier monétaire indispensable aux Banquiers, Agens de Change, Négocians, et à tous ceux qui font le commerce d'or et d'argent, sur-tout dans les circonstances actuelles où il paroît chaque jour sur la place, beaucoup de monnoies étrangères, dont il importe de connoître la véritable empreinte, le poids et la valeur.

Candidatus Rhetoricæ, autore Juvencio, in-12. cart. 1 l. 10 s.

Catéchisme (nouveau) historique, pet. in-12. cart. 15 s.

Chaumière, (ma) ouvrage sur l'agriculture et les défrichemens, par Chalumeau, 1791, in-8. br. 3 l.

Clarisse Harlowe, trad. nouvelle, par Letourneur. Genève, 10 vol. in-8. fig. de Chodowiecki, br. 40 l.

Collection des Auteurs Grecs classiques, par Auger et Gail, de l'Imp. de Didot jeune, 4 vol. in-12. br. 12 l. rel. 14 l.

Comédies de Térence, trad. par Lemonnier, avec le latin à côté, et des notes historiques, critiques et grammaticales, 3 vol. in-8. br. 10 l.

Les mêmes, belle édit. ornée de 7 fig. de Cochin, 3 vol. gr. in-8. br. 18 l.

Les mêmes, corrigées à l'usage des classes, 3 vol. in-8. br. 9 l.

Comptes faits par Barême, in-12. rel. 3 l.

Les mêmes, in-18. rel. 1 l. 10 s.

Consolation de la philosophie, trad. du latin de Boece. Paris, 1771, in-12. br. 2 l.

Devoirs de la Religion chrétienne, pour les enfans de la campagne, in-12. cart. 15 s.

Diable boiteux, par le Sage. Paris, 1726, 3 vol. pet. in-12. fig. br. 4 l. 10 s.

Dictionnaire François, composé sur celui de l'Académie Françoise, et dans lequel les différens supplémens ont été refondus. Lyon, 1793, 2 vol. in-4. rel. 27 l.

Dictionn. de la Fable, par Chompré, pet. in-12. b. 1 l. 16 s.

Dictionn. comique, satyrique et burlesque, par Leroux, 2 vol. in-8. br. 7 l. 10 s. rel. 10 l.

Doyen de Killerine, par l'Abbé Prevost, 1784, 6 vol. in-12. br. 10 l.

Ecolier Chrétien, par Collet, in-18, rel. 1 l. 10 s.

Elémens de Poésie latine à l'usage des Commençans, par Tuet, in-12. cart. 1 l.

Etudes de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre, (édit. orig.) 5 vol. in-12. fig. br. 17 l. 10 s. rel. fil. 21 l.

— Le tome 5 séparément, br. 4 l.

— Aussi séparément les Vœux d'un Solitaire, et la suite des Vœux : chaque partie br. 2 l.

— Paul et Virginie, par le même, (édit. orig.) in-18. br. 1 l. 10 s.

— Le même, pap. mi-fin d'Essonne, fig. br. 4 l.
— Le même, pap. vélin, belles épreuves, br. 6 l.
— Chaumière Indienne, par le même, (édit. orig.) in-18. br. 1 l. 10 s.
— La même, tirée sur pap. vélin, br. 3 l.
Fables de Phèdre en latin, avec les fables choisies tirées ou imitées du même par Lafontaine, 1777, pet in-12. cart. 1 l. 5 s.
Fables et Contes, par Lemonnier, in-8. p. pap. br. 2 l. 10 s.
— Les mêmes, in-8. gr. pap. fig. br. 4 l.
Fête des Bonnes-Gens de Canon et des Roxières, par le même, in-8. br. 2 l.
— Supplément à ce dernier Ouvrage, in-8. br. 1 l. 4 s.
Géographie des Grecs analysée, ou les Systêmes d'Eratosthènes, de Strabon et de Ptolémée comparés, par Gosselin, 1790, gr. in-4. avec cartes, br. en cart. 18 l.
Grammaire françoise de Restaut, in-12. rel. 3 l.
— Abrégé de la même, cart. 1 l. 5 s.
Gramm. franç. (nouvelle) ou Rudiment des enfans de la campagne, in-12. cart. 1 l. 10 s.
Grammaire des Dames, par l'Abbé Barthelemy, in-8. br. 2 l. 10 s. rel. 3 l.
Grammaire angloise (élémens de la), par Peyton, in-12. rel. 3 l.
Guide des Humanistes, par Tuet, in-12. rel. 2 l. 10 s.
Histoire des douze Césars de Suétone, trad. par Ophelot de la Pause, avec le latin à côté, et des mélanges philosophiques et des notes. Paris, 1771, 4 vol. in-8. br. 16 l. rel. 20 l.
Imitation de J. C. par Gonnelieu, in-12. rel. 3 l.
— La même, in-12. rel. 1 l. 10 s.
Instruction pour la première Communion, par Regnault, in-18. rel. 1 l. 10 s.

Instruction sur l'Histoire de France et Romaine, par Letragois, avec portraits, 2 p. in-12. br. 2 l. 10 s. rel. 3 l.

Lettres Grecques du Rhéteur Alciphron, ou Anecdotes sur les mœurs et les usages de la Grèce, trad. en françois, 3 vol. in-12. b. 6 l.

Lettres choisies de Voltaire, 4 vol. in-12. br. 6 l.

Métamorphoses d'Ovide, trad. en vers françois, avec le latin à côté, 3 vol. in-8. br. 9 l.

Notions claires sur les Gouvernemens, par l'Auteur du Tableau de Paris, 2 vol. in-12. br. 4 l.

Ouvrage intéressant dans les circonstances actuelles.

Nuits d'Young, trad. par Letourneur, 2 vol. in-12. br. 4 l.

Observation sur la nature et sur le traitement du Rachitisme, ou des Courbures de la colonne vertébrale, et de celles des extrémités supérieures et inférieures, par Antoine Portal, Paris, 1797, in 8. 4 l.

Œuvres de Boufflers et de Vilette, 3 vol. in-18. br. 2 l. 10 s.

Œuvres de Mad. de Genlis, 17 vol. in-8. br. 85 l.

L'on sépare le Théâtre saint, 1 vol.; le Théâtre de Société, 2 vol.; les Veillées du Château, 3 vol.; Adele et Théodore, 3 vol.; et les Leçons d'une Gouvernante, ou Journal d'éducation, 2 vol.: tous à raison de 5 l. le vol. br.

Les mêmes Œuvres, 15 vol. in-12. br. 37 l. 10 s. rel. 45 l.

L'on sépare le Théâtre des jeunes personnes, 5 vol., le Théâtre saint, faisant le tome premier du Théâtre complet, et le cinquieme de la première édition en 4 vol.; les Veillées du Château, 3 vol.; Adele et Théodore, 3 vol.; et les Leçons d'une Gouvernante, 2 vol.: tous à raison de 2 l. 10 s. le vol. br. et de 3 l. rel.

Œuvres de Gresset, 2 vol. in-12. br. 4 l.

Œuvres complettes de Marmontel. Paris, 1787, 17 vol. in-8. avec le Portrait de l'Auteur, br. 85 l.

L'on sépare les Elémens de Littérature, 6 vol.; les Incas, 2 vol.; la Pharsale, 2 vol.; le Théâtre et les Mélanges, 3 vol.: à raison de 5 l. le vol. br.

Les mêmes, avec fig. aux Contes moraux, à Bélisaire, aux Incas et à la Pharsale, 92 l.

Les mêmes Œuvres. Paris, 1787, 17 vol. in-12. avec le portrait, br. 42 l. 10 s. rel. 51 l.

— Parties séparées; Contes moraux, 3 vol.; Bélisaire, 1 vol.; Elémens de Littérature, 6 vol.; les Incas, 2 vol.; la Pharsale, 2 vol.; le Théâtre et les Mélanges, 3 vol.; chaque vol br. 2 l. 10 s. rel. 3 l.

Les Elémens de Littérature forment un Cours complet de Rhétorique et de Poétique, indispensable dans les Ecoles centrales. C'est un Livre classique dans lequel les jeunes gens puiseront les vrais principes du goût.

Œuvres de Sénèque le Philosophe, trad. par Lagrange, avec le portrait de l'Auteur, 8 vol. in-8. br. 30 l.

Les mêmes, 7 vol. in-12. br. 15 l.

Orlando furioso, di Lod. Ariosto, 1785, 3 vol. in-8. br. 9 l.

Petit Neveu de Bocace, ou Contes nouveaux en vers, par Pl. D. 1787, 3 vol. in-8. br. 6 l.

Ouvrage très-piquant et rempli de morceaux que nos meilleurs Auteurs en ce genre n'auroient point désavoués.

Poësies diverses de Grécourt, 2 vol. in 12, br. 2 l. 10 s.

Poesie drammatiche di Apostolo Zeno, 1785, 11 vol. in-8. br. 30 l.

Porte-Feuille des Enfans, contenant un mélange intéressant d'animaux, fruits, fleurs, habillemens, etc. des-

sinés et commencés à graver sous la direction de Cochin, avec de courtes explications, et divers Tableaux élémentaires: Ouvrage adopté par le Jury d'instruction, et par le Corps législatif, pour les Écoles primaires, 19 cahiers in-4. fig. en taille-douce, prix de chaque cahier, 1 l. 4 s.

Le vingtième cahier sous presse.

Les figures enluminées des dix premiers cahiers, formant un volume in-4. br. 30 l.

Dès que le vingtième cahier sera terminé, on mettra en vente le second volume des figures enluminées, qui contiendra les numéros 11 *à* 20.

Porte-feuille récréatif à l'usage des Enfans et des Adolescens, faisant suite au précédent, contenant des traits d'Histoire ancienne et moderne, etc. avec figures en taille-douce, 7 cahiers in-4. br. prix de chaque cahier, 1 l. 4 s.

Principes élémentaires de Botanique, rédigés d'après les méthodes de Tournefort, de Linné, Jussieu, etc. in-8. br. 4 l.

Proverbes françois, avec leur origine, leur explication, leur rapport avec ceux des langues anciennes et modernes, etc. par Tuet, in-8. br. 5 l.

Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois, par Paw, 2 vol. in-12. br 4 l.

Ricciardetto, di Nic. Carteromaco, 1785, 2 vol. in-8. br. 6 l.

Salluste, trad. par Dotteville, avec le texte latin à côté, in-12. br. 2 l. 10 s. rel, 3 l.

Satyres de Juvénal, trad. par Dusaulx, avec le texte latin à côté, 2 p. in-8. br. 6 l. rel. 7 l.

Les mêmes, aussi avec le texte latin à côté, 3e. édition,

revue, corrigée et augmentée d'une préface et de faits historiques. Paris, de l'imprim. de Didot jeune, 1795, 2 vol. gr. in-4. pap. vél. superfin, avec fig. de Moreau jeune, 72 l.

Les mêmes, tirées format in-fol. aussi pap. vél. superfin, fig. avant la lettre, 144 l.

Cette édition est une de celles qui font le plus d'honneur aux presses de Didot jeune. La beauté du papier dont toutes les feuilles ont été choisies, et le mérite d'un texte correct, doivent la rendre précieuse aux Amateurs. Les Estampes dont elle est ornée, ajouteront à la réputation de Moreau le jeune.

Satyres de Perse, trad. par Lemonnier, avec le latin à côté, pet. in-8. br. 2 l. 10 s.

Les mêmes, in-8. gr. pap. fig. de Cochin, br. 3 l.

Voyage (premier) du Cap. Cook, trad. de l'Anglois, 8 vol. in-8. br. 20 l.

Voyage (troisième) du même, 4 vol. in-8. br. 16 l.

Le même, sans les détails nautiques, 3 vol. in-8. fig. 12 l.

Le même Libraire tient un assortiment de Livres anciens et modernes, fait la commission, les souscriptions aux différens Journaux, les Prisées, Catalogues et Ventes des Bibliotheques. On trouve chez lui les Usages du Diocèse de Sens.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine.

Fautes à corriger.

Pag. 19, en 1662, *lisez* en 1621.

Pag. 93, lig. 10, si bien guéries par M. Pomme, *lisez* si bien guéries depuis par M. Pomme.

Pag. 137, lig. 17, créance, *lisez* croyance.

Pag. 143, lig. 14, l'histoire, *lisez* l'historien.

Pag. 166, lig. 2, Prato fiorito di Variessempi, *lisez* Prato fiorito di vari essempi.

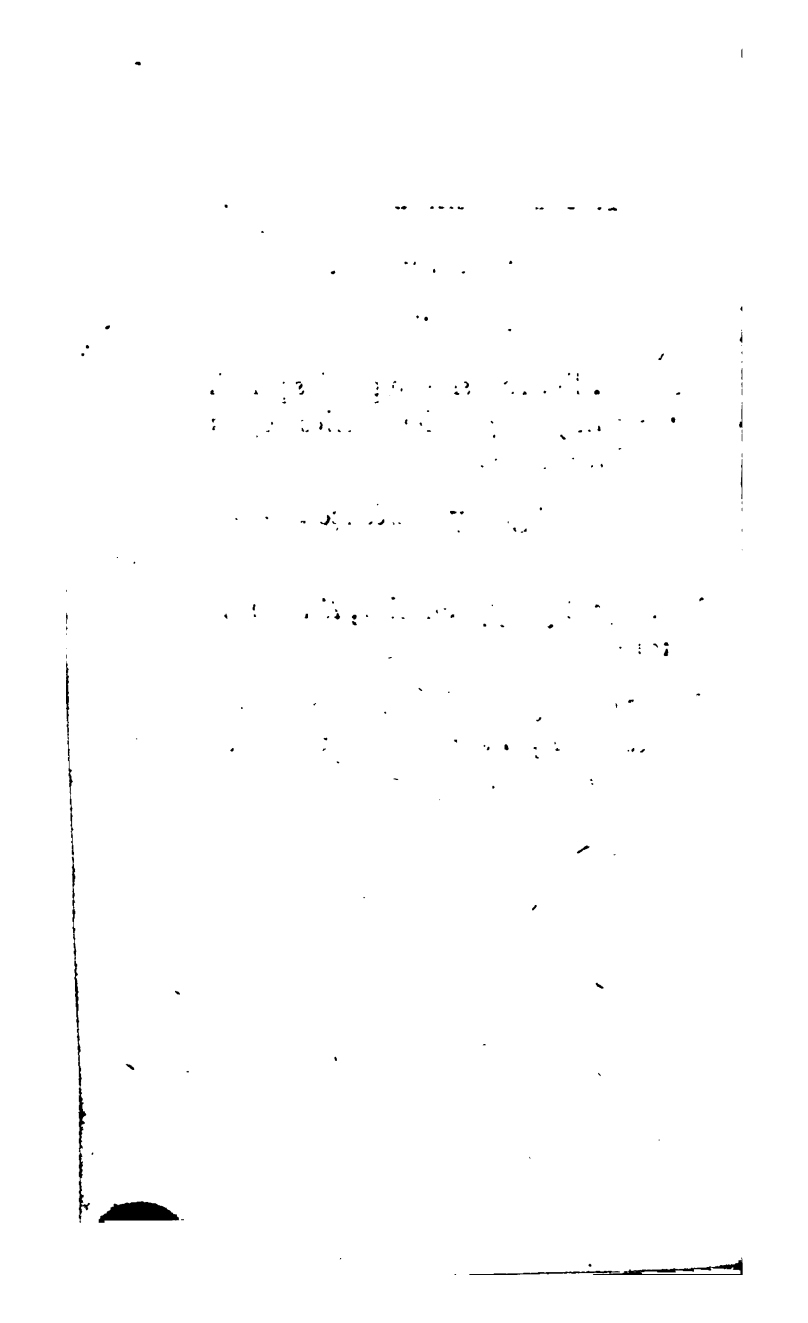

21561

cl ad